SUIVI DE L'EVOLUTION DE L'AVIFAUNE suivant la méthode des quadrats

Pointe de l'Ile de la Table Ronde
Prairies de l'Ile de la Table Ronde
Irigny : du Barrage aux Selettes

2012

ESPACE NATURE îLes & LÔNes du RHÔNE

apus
L'oiseau qui ne se pose jamais, ni jour, ni nuit !

SUIVI DE L'EVOLUTION DE L'AVIFAUNE

Suivant la méthode des quadrats

Pointe de l'île de la Table Ronde
Prairies de l'Ile de la Table Ronde
Irigny du barrage aux Selettes
2012

SMIRIL
Syndicat Mixte du Rhône des Iles et des Lônes
17 rue Adrien Dutartre
69520 GRIGNY

Etude réalisée par :

APUS
3 avenue Molière
69960 Corbas

Chargé d'Etude :
Vincent GAGET

Octobre 2012

SOMMAIRE

Synthèse 4
Introduction 13
Zone d'étude 20
Méthodologie 22
Dates des relevés réalisés : 22
Bilan climatique du printemps 2012 extrait du site Météo France 24
Résultats 25
La pointe de l'Ile de la Table Ronde : une zone témoin 25
Les prairies de l'Ile de la Table Ronde : les espaces ouverts 31
Commentaires prairie du ball-trap : 48
Commentaires pelouse arborée : 50
Commentaire Petite prairie : 52
Commentaire Grande prairie : 56
Irigny : du barrage aux Selettes 59
Commentaire Irigny du barrage aux Selettes : 63
La densité des oiseaux sur le territoire de l'espace nature des îles et lônes du Rhône 67
Tableau de comparaison du nombre de couples nicheurs pour 10 hectares sur les secteurs de l'espace nature des îles et lônes du Rhône de 2008 à 2012. 67
Conclusion 72

Synthèse

Suivi de l'évolution de l'avifaune suivant la méthode des quadrats : Pointe de l'Ile de la Table Ronde, Prairies de l'Ile de la Table Ronde, Irigny du barrage aux Selettes, 2012

Introduction

L'Espace Nature des Îles et Lônes du Rhône s'étend sur un peu plus de 700 hectares entre le barrage de Pierre-Bénite et Grigny.
Ce vaste espace de nature aux portes de Lyon fait l'objet depuis plusieurs années d'une action soutenue de la part des collectivités locales et de leurs partenaires.
Initié en 1995, un plan de gestion a évolué pendant 11 ans pour être validé en 2006.
« La réalisation d'un plan de gestion rend nécessaire la mise en place d'indicateurs biologiques ayant pour objectif d'évaluer l'évolution de la diversité biologique du site… Il est ainsi apparu nécessaire de suivre l'évolution de l'avifaune afin de mesurer l'impact des mesures de gestion engagées. »
La méthode des quadrats ornithologiques permet de localiser avec précision les différents couples d'oiseaux et ainsi d'interpréter les impacts de la gestion ou de la libre évolution, de la création d'un sentier ou l'accroissement de certaines activités.
Les résultats de l'étude doivent être comparés d'une année à l'autre. La variation de la présence des espèces, leur nombre, leurs qualités de reproducteurs ou d'oiseaux en transit sont autant d'indices d'évaluation.

Les différents zonages ou identités de l'espace nature et les années où les suivis par la méthode des quadrats ont été réalisés :

Année de suivi / Sites d'étude	**Surfaces étudiées**	**2008**	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**
Prairies îles de la Chèvre	**53 ha**		x	x	x	
L'usine Lumière	**20 ha**		x	x	x	
L'étang Guinet	**20 ha**		x	x	x	
La Grande prairie Table ronde	**15 ha**	x	x	x		x
La pelouse arborée	**18 ha**	x	x	x		x
La prairie du Ball-trap	**7.5 ha**	x	x	x		x
La petite prairie Table ronde	**5 ha**	x	x	x		x
La pointe de l'île de la Table ronde	**20 ha**			x		x
Irigny	**37 ha**			x		x
Les lônes de Vernaison	**60 ha**		x	x		
Les Gazargues arborées	**13 ha**	x	x			
La zone pédagogique de Grigny	**11 ha**	x	x			
Les Gazargues station de pompage	**8 ha**	x	x			

Zone d’étude

Carte des zones d’études quadrats de 2008 à 2012

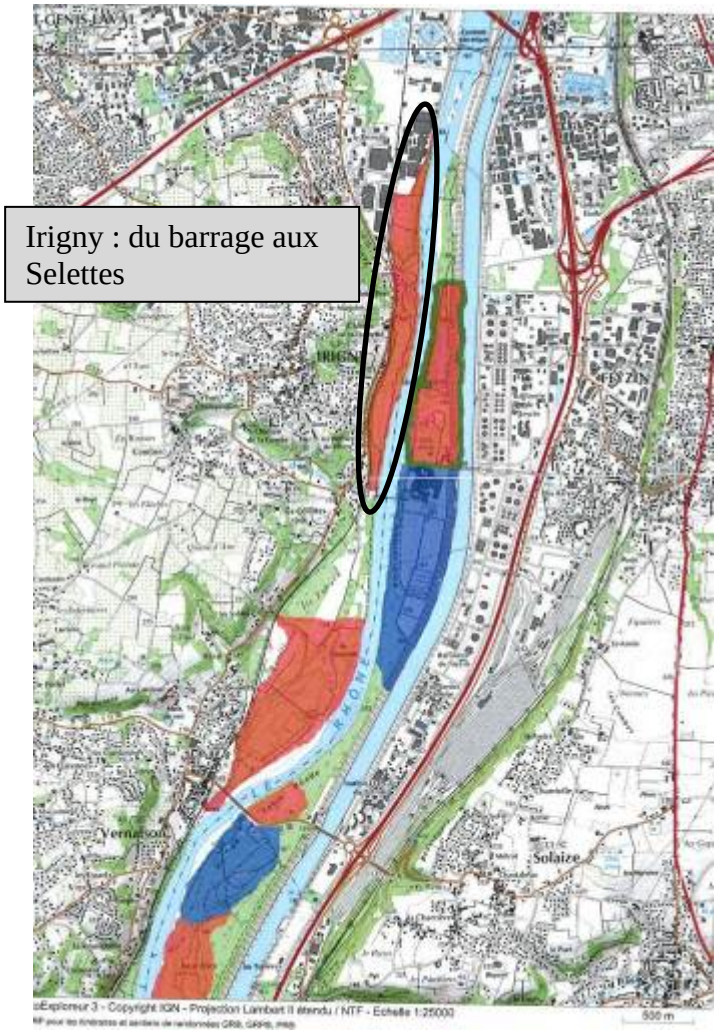

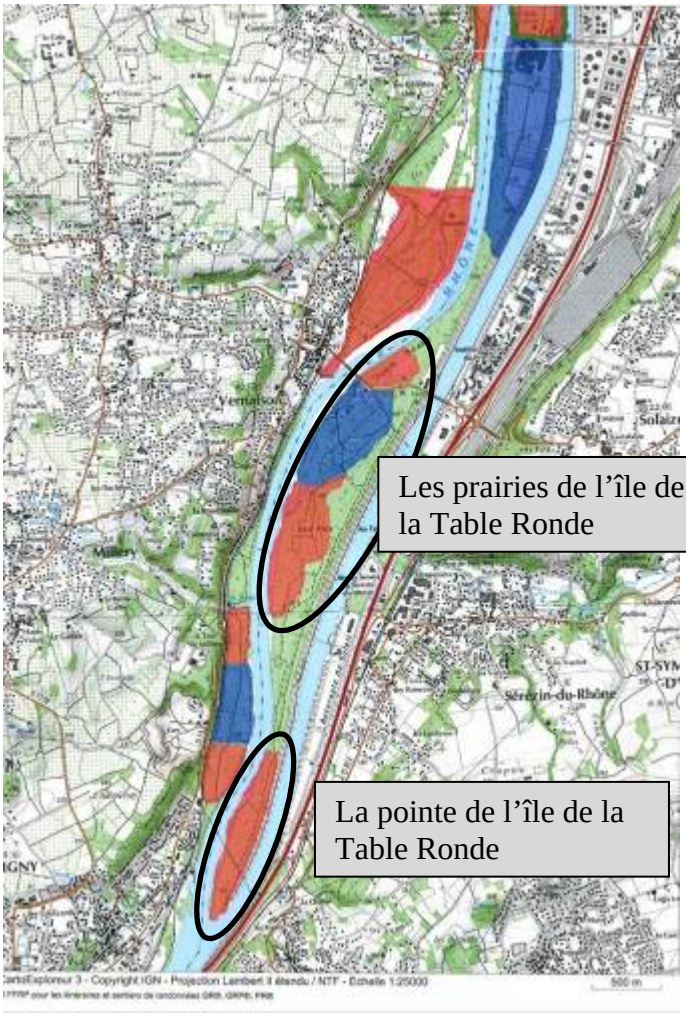

Résultats et commentaires sur les différentes zones étudiées.

La pointe de l'ile de la Table Ronde : la forêt alluviale laissée en libre évolution, sans possibilité de pénétration organisée par l'entretien de sentier, voit les densités de l'avifaune s'accroitre. Plus de 20 % du nombre de couples en 2 ans.
Le nombre d'espèces nicheuses (23) n'est pas très important. En effet, les milieux ne sont pas très variés : aucun milieu ouvert comme une prairie, aucune mare. La ripisylve apparait comme le seul milieu accueillant l'avifaune.

L'ancien ball-trap : une vingtaine d'espèces d'oiseaux se reproduisent représenté par 57 à 58 couples et ce depuis 5 ans.

Commentaires sur la gestion de l'espace de l'ancien ball-trap :

- Les mouvements de personnels et de matériel soit du coté de la zone de dépôts de Vernaison soit de la zone de stockage du SMIRIL n'ont pas eu d'effet sur les populations d'oiseaux ces 5 dernières années.
- Les quelques hausses enregistrées notamment des effectifs de Rougegorge familier, Troglodyte mignon et Pouillot véloce nous permettent de confirmer la fermeture du milieu dans les sous bois (embroussaillement et augmentation de la strate arbustive).
- Le milieu ouvert caractérisé par l'entretien de la pelouse à orchidées bénéficie au Pouillot véloce, à l'Hypolaïs polyglotte et au Martin pêcheur.
  - Le pouillot véloce se tient dans les zones arbustives de haut jet (plus de 3 m) en lisière de forêt.
  - Le Martin pêcheur niche dans la falaise sableuse entretenue annuellement par l'équipe technique pour le maintien des espèces de falaise comme le Martin pêcheur.
  - L'Hypolaïs polyglotte niche dans les boqueteaux en milieu de prairie, dans la mesure où ces boqueteaux buissonnants ont des hauteurs inférieures à 3 mètres.
    Il semblerait qu'une gestion par rotations de ces boqueteaux soit favorable peut être à un plus grand nombre d'espèces aviaires.

La pelouse arborée : 21 à 24 espèces nichent régulièrement sur l'espace.
Après 5 années de suivis, le nombre de couples a doublé sur cet espace, passant de 65 à 116 couples.
La plupart des espèces accroissent leurs effectifs.

Commentaires sur la gestion de l'espace pelouse arborée :
L'espace de la pelouse arborée est le milieu le plus contraint des îles et lônes du Rhône : terrain de sport, zone de parking sur exploitée, restaurant ouvert jour et nuit, piste cyclable, zones de promenade et *encore récemment, zone de rencontre et de pratiques sexuelles non tolérées.*
Depuis plus de 10 ans l'équipe technique du SMIRIL met tout en œuvre pour limiter l'accès au sous bois. Les kilomètres de sentiers sauvages ont été fortement réduits au cours de ces dernières années. La gestion forestière envisagée au début des années 2000 n'a pas été réalisée pour maintenir une évolution naturelle du milieu. La gestion de la pelouse arborée est pleinement définie depuis 2010.

- Les différentes activités humaines pratiquées sur le secteur du parking de la traille et de la pelouse arborée n'ont pas eu d'effets négatifs sur les différentes populations aviennes ces 5 dernières années.
- De nombreuses hausses d'effectifs de certaines espèces nous permettent de confirmer « la bonne santé » du milieu forestier de haut jet. Les arbres arrivés à maturité permettent l'installation des différents pics présents dans les îles. Apparaissent depuis lors les espèces qui suivent cette

installation comme les mésanges et grimpereaux. La maturité des arbres qui agrémentent le parking de la traille ont permis l'accroissement des chardonnerets élégants et le maintien d'une forte population de pinsons des arbres.
Les chutes d'arbres et la sécurisation des sentiers par «abattages et laissés sur place » ont permis à la forte population de troglodytes mignons de ce secteur de se maintenir et voire même d'accroitre sa population.

- Le milieu ouvert caractérisé par l'entretien de la pelouse arborée et la gestion mise en place depuis plusieurs années a favorisé le développement des Rossignol Philomèle, Pouillot véloce et Hypolaïs polyglotte.

  - Le Pouillot véloce se tient dans les zones arbustives de haut jet (plus de 3 m) en lisière de forêt.
  - Le Rossignol Philomèle niche dans les sous bois frais en lisière de forêt.
  - L'Hypolaïs polyglotte niche dans les boqueteaux en milieu de prairie, dans la mesure où ces boqueteaux buissonnants ont des hauteurs inférieures à 3 mètres.
    Il semblerait qu'une gestion par rotations de ces boqueteaux soit favorable peut être à un plus grand nombre d'espèce aviaires.

La petite prairie : de 17 à 19 espèces nichent régulièrement sur l'espace.
Après 5 années de suivis, le nombre de couples a doublé sur cet espace, passant de 30 à 45 couples.
La plupart des espèces maintiennent leurs effectifs de 2010 à 2012.

Commentaires sur la gestion de la petite prairie :
La petite prairie est avant tout un espace à vocation pédagogique. La zone ouverte est restreinte. Mais cet espace a bénéficié pendant ces 10 dernières années d'un espace buissonnant dense sur sa partie Ouest avec une hauteur de strates de 2.5 m. Aujourd'hui cette strate mesure plus de 5 mètres. Cet espace n'est plus à être considéré comme un espace buissonnant mais comme un espace boisé.

- Les activités pédagogiques pratiquées dans cet espace n'ont pas eu d'effets négatifs sur les populations d'oiseaux.
- La disparition de l'Hypolaïs polyglotte est imputable à l'accroissement de la hauteur de strate du boqueteau entourant la grande mare. Une gestion des boqueteaux par rotation sur 5 ans pourrait être favorable à cette espèce et aux espèces pionnières : le boqueteau devrait être scindé et coupé à blanc l'année N et sa deuxième partie mise à blanc l'année N+2 ou l'année N+3 avec une coupe à blanc après 5 ans, même si ici les zones buissonnantes sont de petites surfaces adossées au milieu forestier. Notons que la zone buissonnante au sud de la petite prairie n'accueille aucune espèce d'oiseau.
- L'apparition du Bruant des roseaux est la réussite de l'implantation d'une roselière dans la grande mare. Pourrait-elle être maintenue en l'état ou voir sa densité s'accroitre ?
  Par ailleurs le Bruant des roseaux niche précocement dans les roselières ; il pourrait ne pas être gêné par les activités pédagogiques plus généralement réalisées en fin de printemps.
- L'Epervier d'Europe voit ses effectifs croitre sur l'ensemble des îles tout comme sa ressource alimentaire composée à 100% de petits oiseaux.
- Les espèces des milieux forestiers continuent de voir leurs effectifs croitre ou au moins se maintenir.
- Le cas particulier du Milan noir : les effectifs de Milan noir dans cette zone d'étude sont relativement importants alors que nous nous inquiétions de son éventuelle disparition de la zone en 2010 (passant de 1 à 4 couples). Les Milans noir ont su trouver ici des espaces propices à l'installation de leurs aires : relativement loin de la présence de l'homme et de ces déplacements, avec des arbres suffisamment hauts et dégagés sur une face pour permettre l'envol de la

couveuse. Le maintien de sentiers de promenade et la limitation des sentiers pénétrants dans le milieu boisé ou sur les rives ont permis de maintenir des zones suffisamment protégées pour la reproduction du Milan noir.

- La Gallinule poule d'eau a déserté la grande mare : la diminution de la surface de la grande mare, la limitation des plantes aquatiques sur une partie de la surface et l'accroissement des activités pédagogiques sur cet espace pourraient en être les causes.
- Le Pic noir s'était installé dans les platanes de la ferme au Loup. Les travaux sur les platanes fin 2010 pourraient être la cause de son déménagement non loin de là et toujours sur l'ile de la Table ronde. Le Pigeon colombin semble avoir pris sa place dans le platane.

La grande prairie : de 19 à 25 espèces nichent régulièrement sur l'espace.
Après 5 années de suivis, le nombre de couples a progressé de 43 % sur cet espace, passant de 64 à 88 couples.
Globalement, la plupart des espèces maintiennent leurs effectifs voire les augmente de 2010 à 2012.

Commentaires sur la gestion de la grande prairie :
La grande prairie est « l'espace ouvert » des îles et lônes du Rhône. C'est ici que devrait s'exprimer tout l'intérêt d'entretenir un espace ouvert : diversité floristique, entomologique et ornithologique. Les dimensions de la prairie doivent correspondre au domaine vital d'un certain nombre d'oiseaux des milieux ouverts. Les espèces des milieux steppiques et des grands espaces agricoles en sont tout de même exclus comme l'Oedicnème criard ou même l'Alouette des champs. Donc cet espace est plus dédié, au point de vue ornithologique, aux espèces pionnières, ces espèces qui apparaissent après de grands bouleversements du milieu comme après une grande crue dévastatrice. Ces espaces qui devaient apparaitre régulièrement sur les bords du Rhône avant sa canalisation.
Les boqueteaux ont été formalisés dès 2007, mais le programme de rotation quinquennale de gestion des lisières n'a toujours pas débuté. L'espace ouvert se rétrécit et les lisières se verticalisent. Les notions d'étagements des strates n'apparaissent plus. La forêt en deuxième plan arrive à maturité et se renouvelle. Le bois carré présente des grands peupliers uniquement en lisière. Les arbres qui constituaient le cœur du bois carré se sont effondrés ces 10 dernières années pour la plupart.

La prairie réouverte fin 2011 a permis l'expression des ophioglosses en début de printemps.

- Les activités pédagogiques pratiquées dans cet espace n'ont pas eu d'effets négatifs sur les populations d'oiseaux.
- La disparition de l'Hypolaïs polyglotte pourrait être imputable au positionnement des boqueteaux par rapport à la forêt riveraine et à sa hauteur de strates. La haie du chemin sud est à l'ombre une bonne partie de la journée et les branches d'arbres offrent des perchoirs pour les prédateurs de l'hypolaïs. La haie centrale a une strate supérieure à 3 mètres. Les autres boqueteaux sont accolés à la forêt. Les Fauvettes grisettes (2011) et Hypolaïs polyglottes visitent ces espaces lors de leurs migrations mais ne s'y arrêtent plus pour s'y reproduire.
- La baisse sensible des Milans noirs pourrait être imputable à la tempête qui a cassé un grand nombre d'arbres. Ainsi le nid historique du bois carré est tombé le jour de la tempête alors que les adultes couvaient.
- Plus étonnant est la baisse importante de la population de Merle noir (divisée par 3 en 2 ans) et particulièrement dans ce secteur.
- De nombreuses hausses d'effectifs de certaines espèces nous permettent de confirmer « la bonne santé » du milieu forestier de haut jet. Les arbres arrivés à maturité permettent l'installation des différents pics présents dans les îles. Apparaissent depuis lors les espèces qui suivent cette installation comme les mésanges et grimpereaux.
- Le milieu ouvert caractérisé par l'entretien de la grande prairie et la gestion mise en place depuis plusieurs années a favorisé le développement des Rossignol Philomèle, Pouillot véloce.

- Le Pouillot véloce se tient dans les zones arbustives de haut jet (plus de 3 m) en lisière de forêt.
- Le Rossignol Philomèle niche dans les sous bois frais de lisière de forêt.

- Petite note sur l'Engoulevent d'Europe (espèce d'intérêt européen) observé dans la grande prairie. L'oiseau observé était certainement là lors d'une halte migratoire. Il est présent dans le parc de Miribel-Jonage, dans les grandes pelouses à orchidées entre zones ouvertes et chênaies éparses. Il n'est pas exclu qu'il trouve un biotope favorable dans les îles et lônes du Rhône.

Irigny, du barrage aux Selettes : une trentaine d'espèces nichent régulièrement sur l'espace.
Après 2 années de suivis, le nombre de couples a progressé de 17 % sur cet espace, passant de 225 à 269 couples.
Globalement la zone d'étude s'est fortement enrichie de 2010 à 2012.

Commentaires sur la gestion de la zone d'Irigny, du barrage aux Selettes :

- Les activités humaines pratiquées dans cet espace ont un effet négatif sur certaines populations d'oiseaux. En effet, la diminution importante de Troglodyte mignon peut être imputable à la fois à la répétition des crues qui ont soustrait les tas de bois mais également à l'activité de débroussaillage par l'EID et aussi aux actions de lutte contre la Renouée du japon, sans oublier les actions des promeneurs qui glanent systématiquement tous les bois tombés au sol petits et gros. Il est remarquable de constater la différence des sous bois de cette zone par rapport au sous bois de l'ensemble des îles et lônes du Rhône. Ici ils paraissent propres…
- La disparition de la Buse variable, du Faucon hobereau ou encore de la Fauvette des jardins bien que regrettable n'est pas imputable à l'évolution du biotope mais plus à la biologie des espèces.
- L'apparition des espèces comme le Bruant zizi et le Rougequeue noir sont les faits mêmes des aménagements des voisins des îles et lônes du Rhône. Ces espèces ont leur territoire à cheval entre les îles et lônes et les propriétés privées contigües.
- La Fauvette grisette (encore un couple présent) se reproduit au sud du stade de foot dans la friche des remblais.
- Le Roitelet triple bandeau niche le long de la voie ferrée comme nous l'avions déjà noté sur Grigny en 2009.
- La Sitelle torchepot enfin s'installe sur les îles et lônes du Rhône. Elle était attendue, elle caractérise le vieillissement de la forêt avec des sujets de plus de 50 ans. Elle est au droit du vieux port.
- De nombreuses hausses d'effectifs de certaines espèces nous permettent de confirmer « la bonne santé » du milieu forestier de haut jet. Les arbres arrivés à maturité permettent l'installation des différents pics présents dans les îles. Succèdent depuis lors les espèces qui suivent cette installation comme les mésanges et grimpereaux.
- Le milieu ouvert caractérisé par la prairie au nord des Selettes et géré par la CNR. Cette prairie ne favorise que la présence de deux couples de Pouillot véloce. Aucune espèce pionnière ne tente de s'installer dans ce couloir étroit de zone ouverte où les arbres de hauts jets sont de part et d'autres.

La densité des oiseaux sur le territoire de l'espace nature des îles et lônes du Rhône

Des densités de 31 à 90 couples pour 10 ha sont enregistrées sur les différents territoires analysés de l'espace nature des îles et lônes du Rhône. **La moyenne pour 2012 est de 69.5 couples pour 10 ha (102.5 ha étudiés) ;** en 2010 elle était de 52 couples pour 10 ha (195.5 ha étudiés) ; en 2009 de 46 couples pour 10 ha (170.5 ha étudiés) et en 2008 de 48.25 en (117.5 ha étudiés).
712 couples ont été cartographiés pour 102.5 ha étudiés en 2012.

Tableau de comparaison du nombre de couples nicheurs pour 10 hectares sur les secteurs de l'espace nature des îles et lônes du Rhône de 2008 à 2012.

Sites d'étude	Prairies îles de la Chèvre	L'usine Lumière	L'étang Guinet	Les Gazargues arborées	La zone pédagogique de Grigny	La grande prairie Table ronde	La pelouse arborée	La pointe de l'île de la Table ronde	Irigny	La prairie du Ball-trap	Les Gazargues station de pompage	La petite prairie Table ronde
Valeur rapportée du nombre de couples nicheurs pour 10 ha en 2008	**-**	**51**	**37.5**	**40.4**	**59**	**47.3**	**36.1**	**-**	**-**	**76**	**59.3**	**66**
Pour 10 ha en 2009	**31**	**52**	**55.5**	**56**	**59**	**42.7**	**52.2**	**-**	**-**	**76**	**81.2**	**60**
Pour 10 ha en 2010	**35**	**49.5**	**41.5**	**-**	**-**	**62**	**56**	**57**	**61**	**77**	**-**	**90**
Pour 10 ha en 2011	**33**	**49**	**52**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Pour 10 ha en 2012						**59**	**64.5**	**68**	**72.7**	**77**		**90**
Nombre de couples par zone étudiée en 2008	-	102	75	52	65	71	65	-	-	57	47	33
En 2009	162	104	111	73	65	64	94	-		57	65	30
En 2010	184	99	84	-	-	93	101	114	225	58	-	45
En 2011	174	98	104	-	-	-	-	-	-	-	-	-
En 2012	-	-	-	-	-	88	116	136	269	58	-	45
Surfaces étudiées	**53 ha**	**20 ha**	**20 ha**	**13 ha**	**11 ha**	**15 ha**	**18 ha**	**20 ha**	**37 ha**	**7.5 ha**	**8 ha**	**5 ha**

L'évolution globale des espèces les plus représentées sur les îles et lônes du Rhône de 2010 à 2012

Espèce	2010 nombre de couples pour les 6 zones d'études prospectées	2012 nombre de couples pour les 6 zones d'études prospectées	Evolution en %
Rossignol Philomèle	6	15	150%
Pic vert	6	12	100%
Pinson des arbres	12	21	75%
Geai des chênes	10	17	70%
Pigeon ramier	23	36	56%
Mésange bleue	22	32	45%
Mésange charbonnière	71	100	41%
Grimpereau des jardins	17	20	17%
Troglodyte mignon	65	67	3%
Fauvette à tête noire	140	143	2%
Etourneau sansonnet	5	5	0%
Loriot d'Europe	5	5	0%
Mésange à longue queue	8	8	0%
Pouillot véloce	13	13	0%
Rougegorge	50	48	-4%
Pic épeiche	18	17	-6%
Merle noir	62	53	-15%
Corneille noire	12	9	-25%
Hypolaïs polyglotte	11	4	-64%

Les espèces forestières continuent leur progression comme présenté dans l'étude de 2010.
Nous noterons la stabilité globale des populations d'Étourneaux sansonnet, Loriot d'Europe et Pouillot véloce alors que des variations sont perceptibles d'une zone d'étude à l'autre. Plus préoccupant est l'effondrement des populations d'Hypolaïs polyglotte.

Conclusion

L'oiseau est un excellent indicateur de l'état des milieux. Ayant des exigences biologiques plus importantes pour certaines espèces, il témoigne de la qualité des milieux dans lesquels il évolue. Un diagnostic peut être établi à partir de la composition des populations aviennes. Un inventaire signalant la présence d'espèces à exigence spécifique permet de suivre d'éventuelles modifications des milieux en fonction des réhabilitations effectuées ou des évolutions naturelles des biotopes.

Nous pouvons mesurer l'évolution des espèces sur la zone d'étude (près de 500 ha), mais également l'évolution des populations de chacune de ces espèces. Les oiseaux réagissent relativement rapidement (chaque année l'évaluation est pertinente). Ils sont sensibles à des opérations de gestion sur des périmètres de plusieurs dizaines de mètres carrés, sans l'être sur des petites surfaces de quelques mètres carrés.

152 espèces d'oiseaux ont été observées et enregistrées dans les bases de données naturalistes. 74 espèces nichent en 2012 sur l'Espace Nature des Iles et lônes du Rhône avec la reproduction confirmée du Faisan de Colchide (nouvelle espèce enregistrée en 2012). La densité varie de 50 à 70 couples pour 10 ha soit de 2 500 à 3 500 couples d'oiseaux pour l'ensemble des îles et lônes du Rhône.

Si nous remarquons avec beaucoup d'intérêt que certaines espèces se portent de mieux en mieux comme les espèces forestières, et particulièrement les picidés (les différents pics), le Grimpereau des jardins et les mésanges qui ont toutes une croissance positive et ceci contrairement à leur évolution au niveau national, nous mesurons également les évolutions négatives pour des espèces qui pourraient disparaître comme la Fauvette grisette et particulièrement dans cette étude l'Hypolaïs polyglotte.
Nous resterons toutefois prudents quand aux conclusions de l'évolution de cette dernière espèce ; en effet une interruption malencontreuse dans les observations ne nous a pas permis de mesurer pleinement la diminution de ses effectifs.

Cette étude nous a permis de mesurer l'occupation du territoire non homogène par l'avifaune sur la pointe de l'ile de la Table Ronde, même si dans cet espace une progression des densités de plus de 20% est enregistrée. La mesure de la libre évolution de la nature sur la pointe de l'ile nous permet également d'en faire un lieu de référence notamment pour l'évolution de l'avifaune forestière.

A l'inverse, l'action de l'homme est importante dans la gestion des zones ouvertes de l'Ile de la Table Ronde, d'où l'intérêt de cette étude pour mesurer l'impact de la gestion et de l'utilisation de l'espace. Chacune des zones ouvertes est relativement différente des autres au vu des espèces avifaunistique rencontrées.

Les mesures de gestions envisagées et mises en place par le plan de gestion de 2006 ont pour objectif de mettre en exergue les qualités de chacune des zones :

- la petite prairie avec ses atouts floristiques valorisés par la présence des 4 mares,
- la grande prairie, ses graminées, ses insectes parfois très particuliers, des stations d'Ophioglosses et une diversité remarquable d'orchidées organisées autour d'une structuration paysagère variée et notamment au travers de strates buissonnantes font apparaitre une très grande biodiversité
- la pelouse arborée, association d'une strate buissonnante et d'une pelouse sèche, avec ses ophioglosses, orchidées et une avifaune pionnière des espaces ouverts
- enfin, la prairie du ball-trap, espace dégradé reconverti en zone naturelle ouverte avec une pelouse sèche sablonneuse à orchidées où devrait se développer une avifaune pionnière et les insectes des pelouses sèches.

Introduction

L'Espace Nature des Îles et Lônes du Rhône s'étend sur un peu plus de 700 hectares entre le barrage de Pierre-Bénite et Grigny.

Ce vaste espace de nature aux portes de Lyon fait l'objet depuis plusieurs années d'une action soutenue de la part des collectivités locales et de leurs partenaires.

Ce site est progressivement restauré et valorisé : augmentation du débit réservé de 10 m^3 à 100 m^3, remise en eau des lônes (2000), organisation de la fréquentation du public, développement des activités de découverte…

Initié en 1995, un plan de gestion a évolué pendant 11 ans pour être validé en 2006. Très pragmatique, tant en matière de concertation que de mise en place d'une organisation durable et partagée de la gestion, c'est un document technique permettant de formaliser le projet de valorisation de l'espace qui est ainsi rédigé. Le plan de gestion de l'Espace Nature des Îles et Lônes du Rhône présente le projet de façon synthétique avec le diagnostic du site (1999-2001), les objectifs visés et l'organisation de la mise en œuvre de ce projet dans un souci permanent de partage, de transmission de la connaissance et de pédagogie par la découverte du territoire et de sa gestion.

Extrait du « plan de gestion de l'Espace Nature des Iles et Lônes du Rhône » (validé en 2006) :

« La réalisation d'un plan de gestion rend nécessaire la mise en place d'indicateurs biologiques ayant pour objectif d'évaluer l'évolution de la diversité biologique du site.
Le SMIRIL ne souhaite pas pour autant se disperser, il n'a pas pour objectif de mettre en place un observatoire de la faune sauvage et veut concentrer ses efforts sur l'amélioration des interventions de gestion.

Le suivi et l'évaluation

• Problématique

- Présentation
L'attractivité d'un site dépend de ses caractéristiques propres mais aussi de la nature des équipements, des infrastructures, des activités qui s'y développent et du rayonnement donné par les aménageurs à ce site.
Dans ce contexte, concilier organisation de l'accueil du public, **maintien de la biodiversité**, gestion de la sécurité du public, éducation et sensibilisation du public familial et scolaire, contrôle des activités développées est un objectif qu'il faut pouvoir mesurer par des critères objectifs.

Il est nécessaire de vérifier si les interventions réalisées se traduisent par une réduction, une amélioration ou un accroissement de la biodiversité.

- Evolutions
L'absence de mesure objective des interventions ou des utilisations du site, peut se traduire par une perte progressive de la qualité de l'espace, une artificialisation de plus en plus poussée des espaces, une saturation par la fréquentation du public, la perte de la qualité naturelle du site…

- Objectifs
L'objectif visé est de mesurer à partir d'indicateurs biologiques adaptés que les enjeux de maintien et d'amélioration de la biodiversité du site qui font sa qualité et lui donne son âme, ont bien été respectés.

La connaissance et l'accumulation de données scientifiques ne sont pas une fin en soi, mais un outil pour mieux gérer.

Dans cet esprit, il est souhaitable de mettre en œuvre ou de poursuivre une action à plusieurs niveaux :

- mieux connaître le patrimoine naturel
- suivre l'évolution de la biodiversité du site
- mesurer les résultats de l'action entreprise

• Actions entreprises 2000-2005-2010

Dans le cadre des travaux de restauration hydraulique un état initial et un suivi après travaux ont été réalisés. Ce suivi scientifique piloté par la CNR permet de suivre 10 thèmes se rapportant aux milieux aquatiques : indicateurs hydrobiologiques :

- Hydrologie hydraulique et topographie,
- Sédiments
- Physico-chimie
- Eutrophisation
- Contamination toxique
- Invertébrés
- Poissons
- Paysage
- Dynamique des unités phytosociologiques rivulaires
- Amphibiens

Les résultats sont consultables sur le site internet http://restaurationrhone.univ-lyon1.fr/

Afin de compléter ce suivi pour l'étendre aux milieux terrestres, d'autres thèmes ont été pris en compte par le SMIRIL.

Il n'est pas possible d'évaluer d'année en année l'ensemble des espèces animales et végétales qui peuplent le site, il est donc nécessaire de sélectionner quelques indicateurs qui décrivent globalement l'état de santé des milieux :

- **Oiseaux** : caractères généraux du paysage (existence de strates multiples de végétation, de bois morts, de milieux aquatiques, de zones tranquilles…)
- Espèces remarquables : suivi régulier des espèces végétales rares
- Mares et amphibiens de façon exhaustive
- Libellules
- Structures forestières

Bien que les suivis aient été mis en place récemment (1999), l'utilisation de ces indicateurs permet de formuler un premier jugement.

On remarque que les actions de restauration et de gestion du fleuve, des lônes et des îles ont permis de conserver et même de diversifier le patrimoine naturel du secteur. Ce résultat encourageant ne peut que plaider pour la poursuite et le renforcement des actions engagées.

Thème	Action 1999-2005	Résultats
Restauration du fleuve	Relèvement du débit réservé	La profondeur moyenne du Rhône est passée de 1,2 m à 2,1 m. La vitesse moyenne est passée de 7 cm/s à 35 cm/s. Les poissons des eaux vives sont plus nombreux (de 1/6 à 1/3 du peuplement). Des poissons d'eau lente comme la perche soleil ont régressé. Comme prévu, les nappes n'ont pas vu leur niveau relevé significativement.
	Remise en eau des lônes	La végétation aquatique a colonisé rapidement les lônes (20 à 25 espèces par lône), avec une explosion végétale liée à l'eutrophisation des eaux des nappes et du fleuve. Le martin-pêcheur et le castor ont pu coloniser ce milieu.
Gestion écologique des milieux	Mares naturelles : débroussaillage	Les espèces remarquables se maintiennent.
	Création de mares nouvelles	Dès leur création, les mares sont colonisées par une flore et une faune abondante.
	Milieux ouverts : entretien des grandes prairies	Quelques espèces d'oiseaux des milieux ouverts se reproduisent ici (Hypolaïs polyglotte par exemple)
	Entretien des stations de certaines plantes rares (ophioglosse)	Les populations d'ophioglosse sont en forte expansion.
	Lutte contre la renouée du Japon	Les massifs traités ont fortement régressé, au profit d'une végétation naturelle
L'entretien des berges		La prise en compte des données biologiques dans cette gestion n'est pas encore effective.
Contrôle de la fréquentation	Fermeture d'accès pour les véhicules à moteur	Cette action a donné de très bons résultats paysagers, la fréquentation actuelle ne montre pas de débordement plus important que par le passé.
	Entretien des chemins	Cette action est efficace et appréciée du public.
	Restauration de la ferme aux loups	La restauration de cette ferme a permis de conserver un témoignage de l'histoire de la vallée. La création de 1000 m^2 de mares, le maintien d'un espace ouvert en prairie et de buissons et lisières arbustives créent une diversité de milieux qui sera synonyme de richesse biologique (faune et flore)

Il est ainsi apparu nécessaire de suivre l'évolution de l'avifaune afin de mesurer l'impact des mesures de gestions engagées.

L'oiseau est un excellent indicateur de l'état des milieux. Ayant des exigences biologiques plus importantes pour certaines espèces, il témoigne de la qualité des eaux et des milieux dans lesquels il évolue. Un diagnostic peut être établi à partir de la composition des populations aviennes: un inventaire signalant la présence d'espèces à exigences spécifiques permettrait de suivre d'éventuelles modifications des milieux en fonction des réhabilitations effectuées ou des évolutions naturelles des biotopes.

Un inventaire de l'avifaune de 1985 à 2000 a pu être réalisé suivant les archives du Centre Ornithologique Rhône-Alpes (CORA). Des suivis de l'évolution des populations avifaunistiques ont été mis en place dès 2000, suivant des méthodologies variées. La méthode des IPA à 20 minutes a été retenue pour l'ensemble de l'avifaune, complétée par la méthode des cartographies des sites de reproductions pour les espèces patrimoniales. La présence d'un ornithologue dans le personnel du SMIRIL de 2008 à 2010 a permis d'améliorer plus finement la répartition et la densité des populations sur l'ensemble du site notamment à l'aide de la méthode des quadrats à 6 passages.

En effet la méthode des quadrats ornithologiques permet de localiser avec précision les différents couples d'oiseaux et ainsi d'interpréter les impacts de la gestion ou de la libre évolution, de la création d'un sentier ou l'accroissement de certaines activités.
Les résultats de l'étude doivent être comparés d'une année à l'autre. La variation de la présence des espèces, leur nombre, leurs qualités de reproducteurs ou d'oiseaux en transit sont autant d'indices d'évaluation. La majorité des entités territoriales du SMIRIL ont été inventoriées de la sorte entre 2008 et 2011 à l'exception de la zone de Millery à Vernaison.

Les différents zonages ou identités de l'espace nature et les années où les suivis par la méthode des quadrats ont été réalisés :

Année de suivi / Sites d'étude	**Surfaces étudiées**	**2008**	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**
Prairies îles de la Chèvre	**53 ha**		x	x	x	
L'usine Lumière	**20 ha**		x	x	x	
L'étang Guinet	**20 ha**		x	x	x	
La Grande prairie Table ronde	**15 ha**	x	x	x		x
La pelouse arborée	**18 ha**	x	x	x		x
La prairie du Ball-trap	**7.5 ha**	x	x	x		x
La petite prairie Table ronde	**5 ha**	x	x	x		x
La pointe de l'île de la Table ronde	**20 ha**			x		x
Irigny	**37 ha**			x		x
Les lônes de Vernaison	**60 ha**		x	x		
Les Gazargues arborées	**13 ha**	x	x			
La zone pédagogique de Grigny	**11 ha**	x	x			
Les Gazargues station de pompage	**8 ha**	x	x			
De Millery à Vernaison						

Dans ce rapport nous traiterons du suivi de l'avifaune suivant la méthode des quadrats pour l'année 2012.
Les secteurs étudiés seront :

- La pointe de l'île de la Table Ronde, espace témoin : aucune action de gestion depuis 2010. Pas de gestion des chemins.
- Les prairies de l'île de la Table Ronde : des espaces qui sont entretenus au moins une fois par an pour conserver des prairies.
- Irigny, du Barrage au Selettes : les bords du Rhône, un territoire emprunté par les promeneurs, sportifs et cueilleurs. Un espace contraint par les crues du Rhône.

Présentation de la zone d'étude

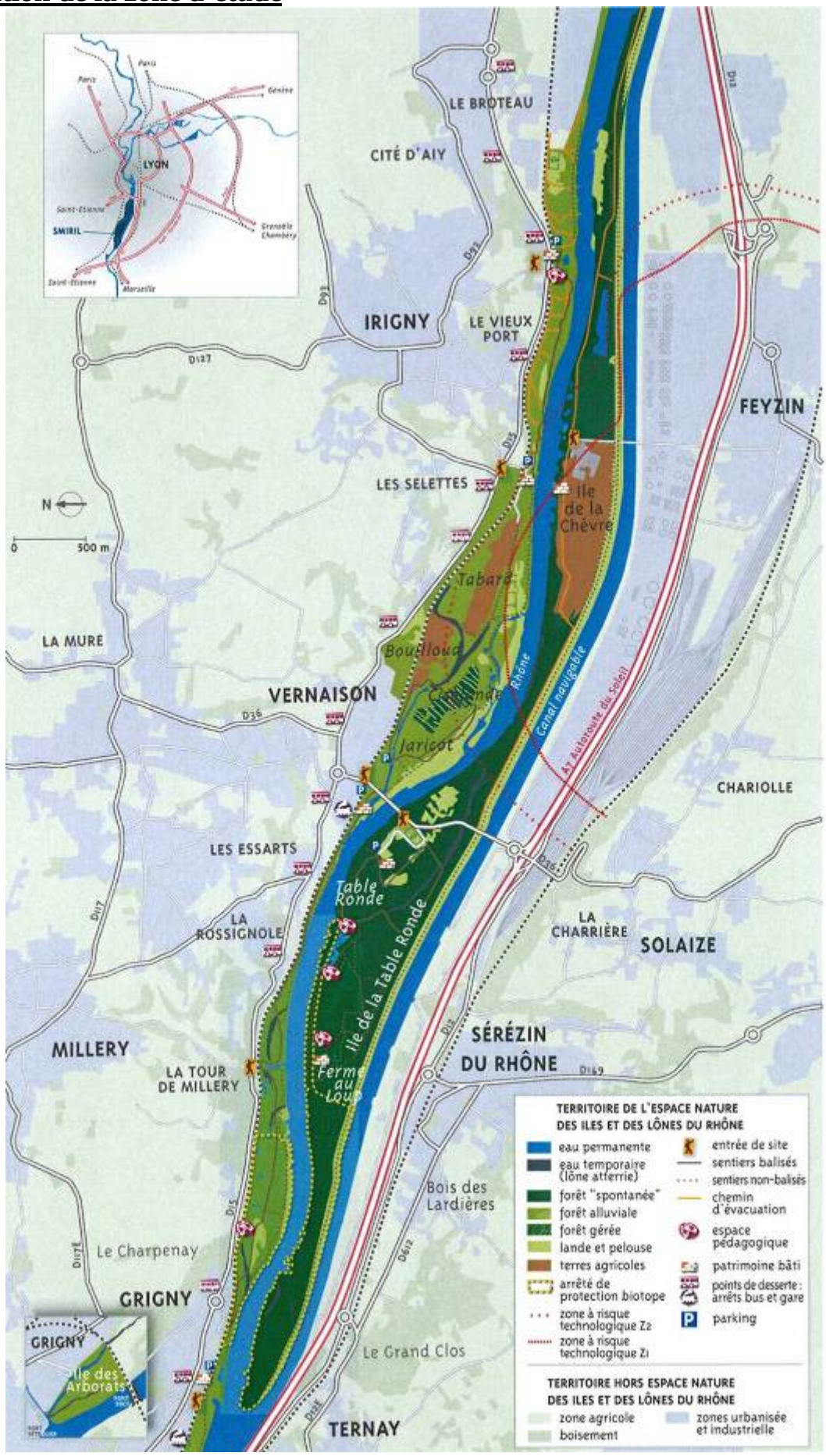

Cet espace naturel a été profondément marqué par l'action de l'homme.

Deux siècles d'aménagement

Le paysage observé actuellement résulte des modifications du fleuve par les hommes. Au 19ème siècle, les divagations du Rhône entre ses multiples îles ont été limitées par la création des enrochements (épis, casiers), destinés à améliorer les conditions de navigation.
Dans les années 1960, l'aménagement de la Compagnie Nationale du Rhône, pour l'amélioration de la navigabilité du fleuve et la production hydroélectrique, a entraîné la séparation du fleuve entre le canal et le Rhône « naturel » dans lequel était maintenu un débit réservé minimum. L'agriculture a pratiquement déserté la vallée.

Aujourd'hui, la nature aux portes de la ville

Depuis ces grands travaux, la nature a progressivement repris ses droits, et les arbres ont colonisé une grande partie du territoire, suite à l'abandon des activités traditionnelles. Les îles sont aujourd'hui couvertes d'une forêt dominée par les peupliers noirs, les frênes, les saules et érables negundo.
Quelques secteurs ont été fortement remaniés ou artificialisés :

- occupation par les activités industrielles (plateformes d'activités entre canal et vieux Rhône),
    - construction des digues du canal de dérivation constituant une vaste surface au sol caillouteux, couverte d'une maigre végétation.

<u>Un patrimoine naturel remarquable</u>

Le site des îles et lônes du Rhône abrite une vraie richesse écologique. Il présente un caractère remarquable par sa proximité avec la vallée de la chimie et d'une grande agglomération, par son patrimoine paysager de bords de fleuve, et les témoignages de son histoire.

Des milieux naturels

A l'aval de Lyon, la **forêt alluviale** du Rhône a très largement été défrichée au profit de l'agriculture, des infrastructures ou de l'industrie. Dans ces conditions, les 280 hectares boisés du secteur représentent l'un des plus vastes massifs de la vallée du Rhône depuis Lyon jusqu'à son embouchure.
Cette forêt a souffert des travaux d'aménagements hydrauliques (abaissement de la nappe en particulier), mais elle conserve certains caractères remarquables, et en particulier la diversité des espèces d'arbres et d'arbustes.
D'autres milieux naturels sont d'intérêt européen. Il s'agit en particulier de certains milieux humides (**lônes**, **mares**…).

L'intérêt global du site provient également de la diversité des milieux, puisque l'on rencontre ici à la fois des forêts et des prairies, des eaux stagnantes et des eaux courantes, des terrains très naturels et d'autres plus influencés par l'homme. Chacun de ces biotopes accueille une flore et une faune spécifiques.

En 2006 :

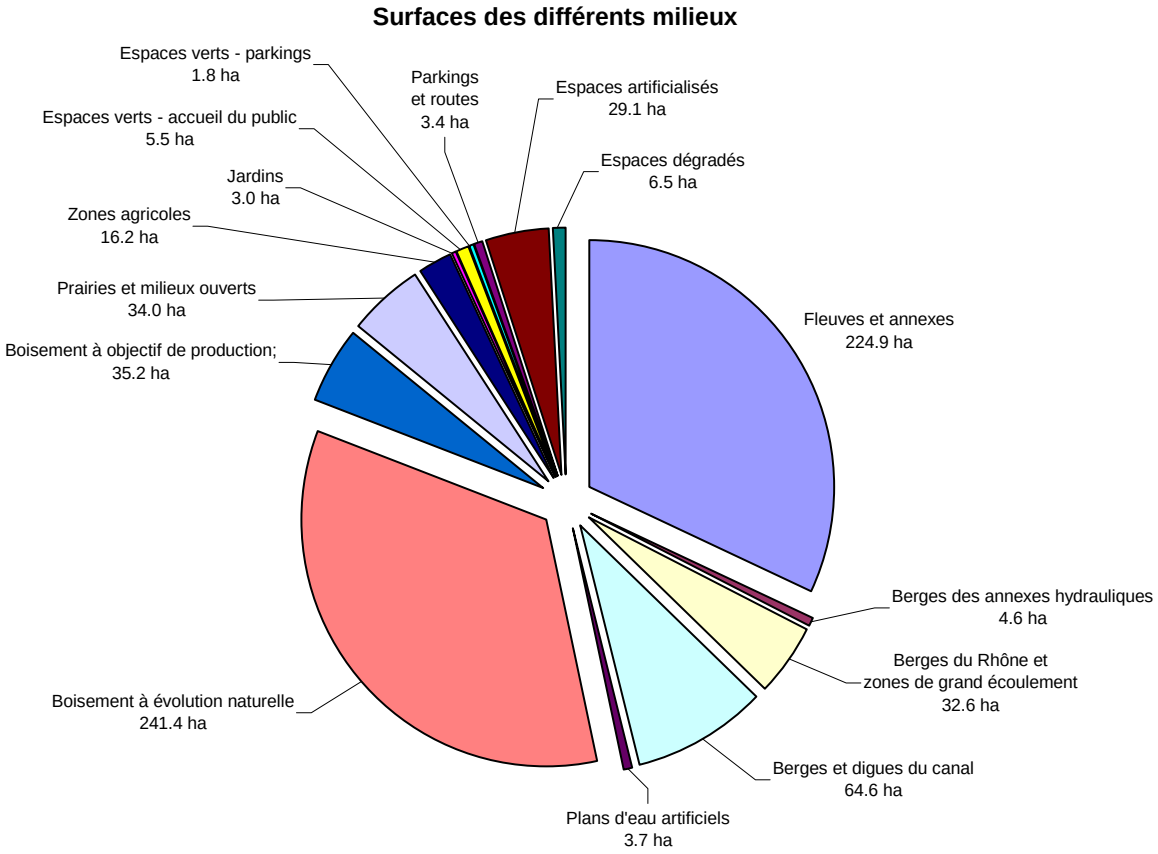

Zone d'étude

Carte des zones d'études quadrats de 2008 à 2012

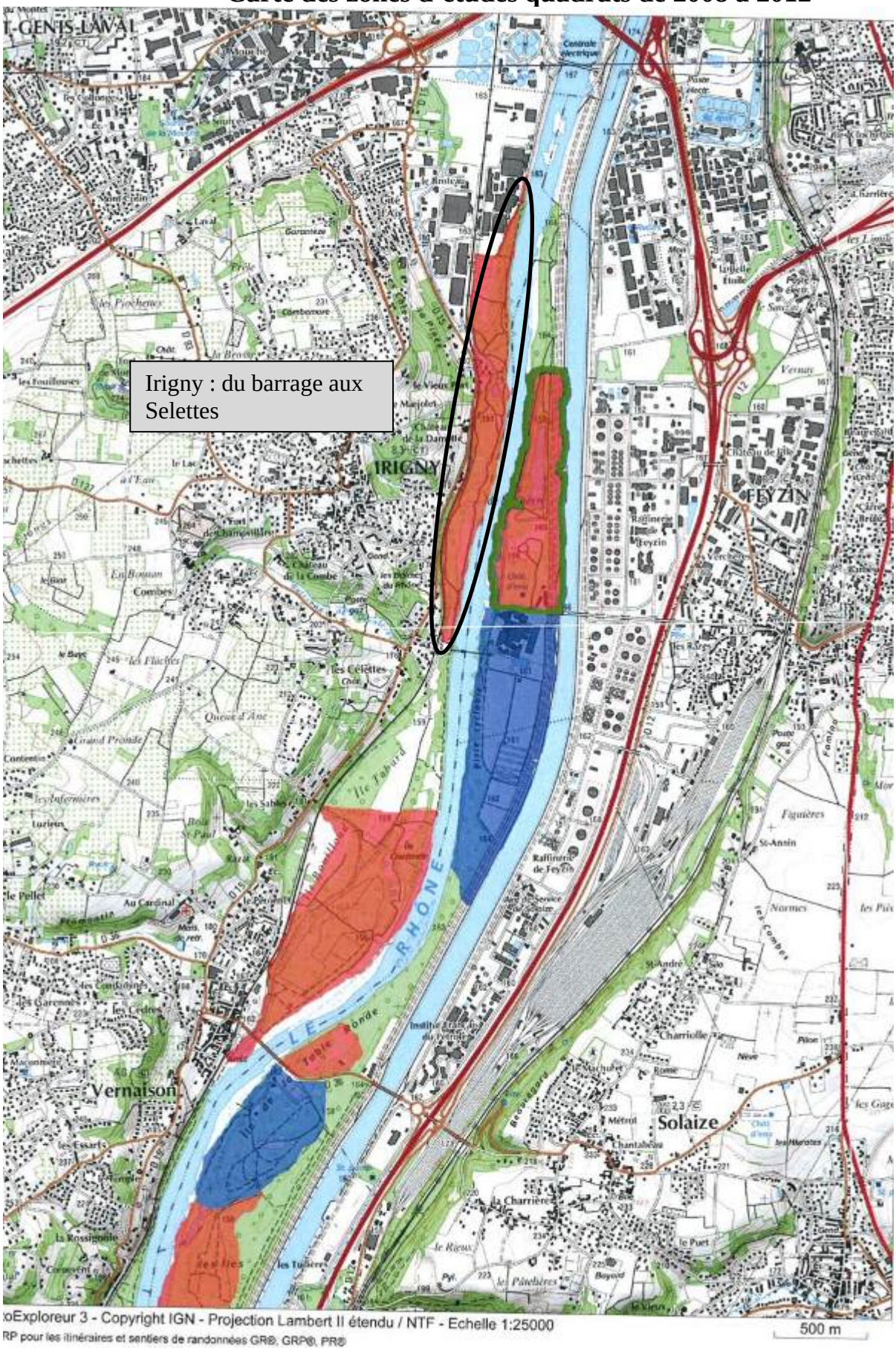

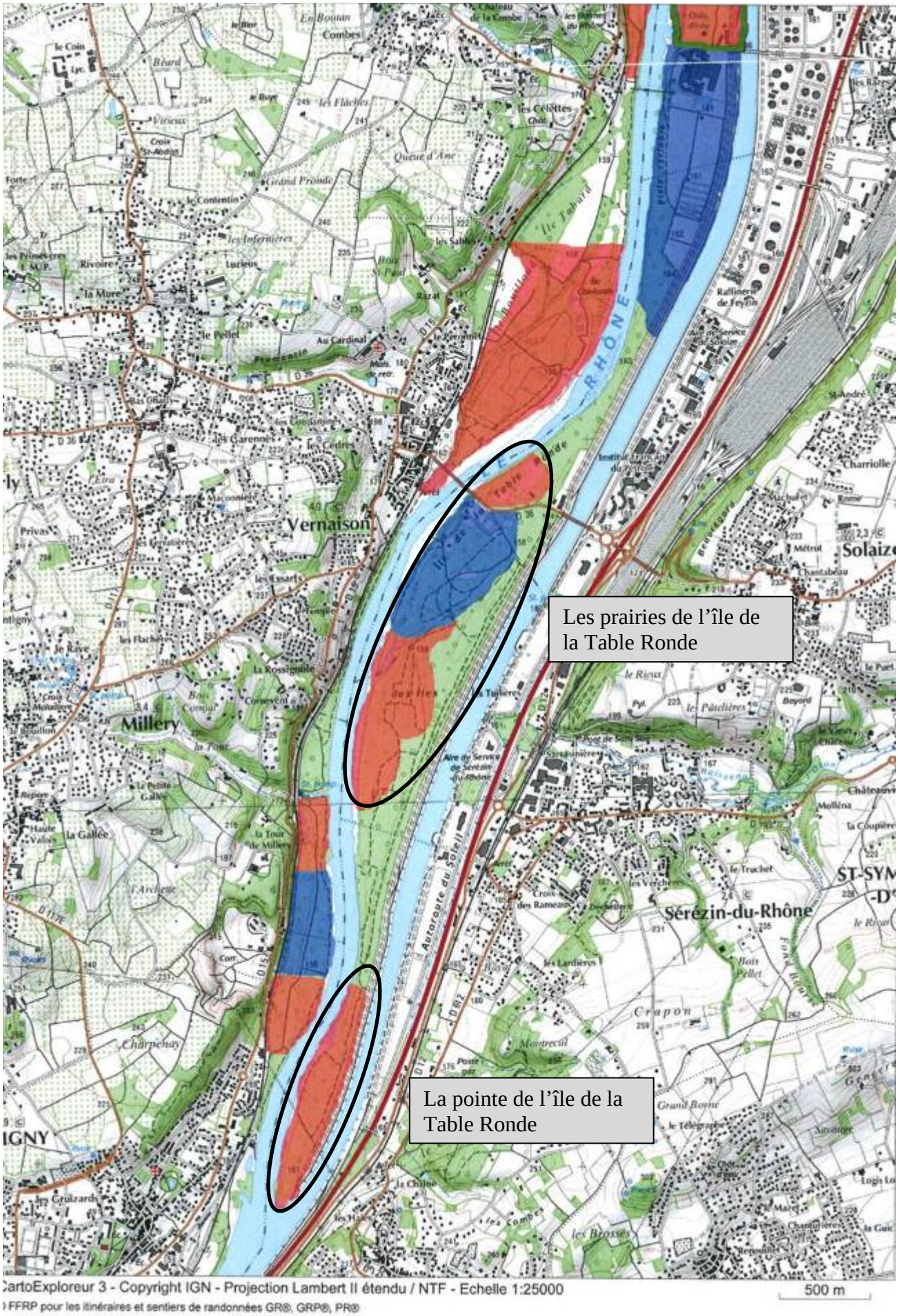
Les prairies de l'île de la Table Ronde
La pointe de l'île de la Table Ronde
Vernaison
Millery
Sérézin-du-Rhône
RHONE
Autoroute du Soleil
CartoExploreur 3 - Copyright IGN - Projection Lambert II étendu / NTF - Echelle 1:25000
500 m
FFRP pour les itinéraires et sentiers de randonnées GR®, GRP®, PR®

Méthodologie

- L'ensemble des données naturalistes a été obtenu à partir des observations réalisées au cours des printemps de 2008 à 2012.

- Les nombreuses observations extraites nous ont permis d'identifier les espèces présentes selon les critères "NICHEUR", "HIVERNANT" ou "MIGRATEUR".

- Un complément d'observation par une recherche systématique a été réalisé pour identifier le nombre de couples nicheurs et leur répartition sur l'ensemble des zones d'études.

Un relevé qualitatif et quantitatif sous la forme de quadrats a été retenu. A chaque passage, les individus de chaque espèce sont cartographiés. La superposition des cartes nous permet de confirmer le nombre de couples de chaque espèce et leurs territoires. (Voir le détail de la méthodologie en annexes).
Plus le nombre de passages est important, meilleure est la précision du nombre de couples et de l'étendue de leurs territoires. Trois passages au cours de la période de reproduction d'une espèce nous permettent de préciser à plus de 85% le nombre de couples présents sur le territoire. Il faudrait plus de 15 passages avant d'appréhender les limites du territoire de chacun des couples. Notre étude est axée sur le dénombrement des couples et les zones utilisées par ceux-ci, plus que sur la recherche des limites de territoire de chacun des couples.
Pour l'année 2012, seuls 4 passages ont été réalisés avant un accident malencontreux de l'observateur. L'ensemble des résultats nous permettent de réaliser une analyse du plan de gestion. Toutefois, l'absence de données de mi juin à juillet ne nous permet pas de préciser la localisation et la précision du nombre de couples pour les espèces transsahariennes comme l'Hypolaïs polyglotte ou le Loriot d'Europe ou encore pour le Gobemouche gris.

Les relevés sont réalisés par le même observateur (Vincent GAGET) dans la matinée après le lever du soleil en parcourant l'ensemble des chemins et en pénétrant dans les plus grands fourrés.

Dates des relevés réalisés :

	2008 **Prairie ball-trap** **pelouse arborée** **Grande prairie** **Petite prairie**	**2009** **Prairie ball-trap** **pelouse arborée** **Grande prairie** **Petite prairie**	**2010** **Prairie ball-trap** **pelouse arborée** **Grande prairie** **Petite prairie**	**2012** **Prairie ball-trap** **pelouse arborée** **Grande prairie** **Petite prairie**
Janvier				
Février				
Mars		**30**	**31**	**25**
Avril	**8, 21**	**22**	**8**	**7, 30**
Mai	**6, 28**	**6, 27**	**27**	
Juin	**9, 23**	**9, 23**	**9, 23**	**1**
Juillet			**1**	
Août				
Septembre				
Octobre				
Novembre				
Décembre				
Pression d'observations	**6 ½ journées**	**6 ½ journées**	**6 ½ journées**	**4 ½ journées**

	2010 Pointe de l'ile de la Table Ronde	2012 Pointe de l'ile de la Table Ronde	2010 Irigny	2012 Irigny
Janvier				
Février				
Mars	**17**	**26**	**18, 29**	**27**
Avril	**2**	**5**		**6**
Mai	**7, 21**	**1**	**10,**	**2**
Juin	**2, 21**	**3**	**1, 14, 28**	**2**
Juillet				
Août				
Septembre				
Octobre				
Novembre				
Décembre				
Pression d'observations	**6 ½ journées**	**4 ½ journées**	**6 ½ journées**	**4 ½ journées**

Bilan climatique du printemps 2012 extrait du site Météo France

Bilan du printemps 2012

01/06/2012

(Printemps météorologique : Mars-Avril-Mai)

La température moyenne du printemps sur la France est supérieure de près de 0,8 °C à la normale* de saison. Elle est supérieure à la normale sur l'est de la France et plus proche de la normale sur la moitié ouest.

Sur l'ensemble de la France, la quantité d'eau recueillie est légèrement supérieure (environ 10%) à la normale*. Après un mois de mars chaud et sec, les mois d'avril et mai ont été bien arrosés avec des températures plus conformes aux normales de saison. Les précipitations sont assez contrastées. Excédentaires en Bourgogne, sur le sud des Alpes, l'ouest de la Corse ainsi que sur la moitié ouest du pays, elles sont en revanche déficitaires sur le nord-est, la Picardie, au nord du Massif central, sur les côtes du Languedoc-Roussillon et sur le piémont pyrénéen.

L'ensoleillement est proche de la moyenne** sur une grande partie de l'Hexagone. Toutefois, il est excédentaire sur l'ouest, notamment sur la Bretagne et les Pays de la Loire ainsi que sur l'extrême nord-est.

Le printemps mois par mois

Mars 2012
Le mois de mars a été relativement chaud sur l'ensemble de la France avec une température moyenne mensuelle supérieure de 1,8 °C à la normale.

Sur l'ensemble du territoire, la pluviométrie est inférieure d'environ 60 % à la normale de saison.
Les précipitations ont été très déficitaires sur la totalité du pays à l'exception du Nord-Pas de Calais, et localement dans les Pyrénées-Orientales.

La durée d'ensoleillement a été très supérieure à la moyenne sur l'ensemble de la France, tout particulièrement sur la moitié nord. Avec les mois de mars 1961 et 1953, mars 2012 figure parmi les mois de mars les plus ensoleillés depuis 1950.

Avril 2012
La température moyenne du mois d'avril sur la France a été inférieure de 0,4 °C à la normale.

Les pluies ont été fréquentes et abondantes en avril sur l'ensemble du pays. A l'échelle de la France, la quantité d'eau recueillie est 1,7 fois supérieure à la normale. Ces excédents sont plus marqués sur la moitié ouest, tandis que les pluies ont été plus proches des normales dans le nord-est.

L'ensoleillement a été déficitaire sur la quasi totalité du pays, seuls la Bretagne et le sud-est connaissant un ensoleillement proche de la moyenne.

Mai 2012
La température moyenne a été supérieure de 0,8°C à la normale. Elle a été légèrement supérieure à la normale de l'Aquitaine au nord-est, et conforme à la normale sur les régions du nord-ouest et du sud-est du pays.

Globalement sur la France, la quantité d'eau recueillie est légèrement supérieure à la normale.
Excédentaires de la Lorraine au sud de la Champagne et à la Bourgogne, du Bassin parisien à l'Anjou, sur le Massif central et le nord de Midi-Pyrénées ainsi que sur la Provence et la Corse, les précipitations sont en revanche déficitaires sur le nord-ouest, du sud de la Bretagne à l'Aquitaine ainsi que sur le Roussillon.

L'ensoleillement, proche des valeurs saisonnières du Nord-Pas-de-Calais aux régions méditerranéennes, a été supérieur à la moyenne en Alsace, ainsi que sur l'ouest du pays, notamment des Pays de la Loire aux Charentes.

** moyenne de référence 1981-2010*
*** moyenne de référence 1991-2010*
Notons un fort coup de vent fin mai, de nombreux arbres cassent sur le site des îles et lônes du Rhône, des nids de Milan noir tombent au sol.

Résultats

La pointe de l'Ile de la Table Ronde : une zone témoin

Avant 1962 cette espace était encore sur la rive gauche du Rhône. Une paire de piles de traille permettaient le déplacement des personnes et de leurs marchandises. Depuis 1964 seule la pile de traille de Grigny est encore debout. La rive gauche était constituée de vergers et cultures. Les travaux de création du canal ont fait de cet espace une impasse, étroite et ponctuée de digues : la pointe de l'île de la Table Ronde. Les épis Girardon sont visibles sur la rive droite de l'Ile. Une vielle digue apparait sur la partie ouest de la pointe, un chemin piétonnier est encore visible en lieu et place. Jusqu'en 2008 ce chemin était encore carrossable pour les services techniques. La digue du canal est encore bien visible avec ses 3 chemins carrossables.

Depuis 1964 cet espace n'est entretenu que sur les sentiers, rive droite, centrale et les 3 chemins de la digue du canal. Une végétation spontanée s'installe remplacée rapidement par la ripisylve.
Le castor est identifié dès 1986 à la pointe de l'île où il construit un terrier hutte de reproduction.
La pointe est classée en Arrêté de Protection de Biotope dans la foulée.
Ni la CNR ni le SMIRIL n'engage de travaux de gestion du milieu forestier sur cette pointe. Seul RTE réalise pour la première fois après 50 ans d'exploitation une coupe rase en tranchée sous la ligne THT en 2008.
Les troncs sont laissés sur place et une régénération essentiellement de robinier s'installe.

Depuis 2008 aucune gestion n'est réalisée sur le sentier central, seuls quelques vététistes débroussaillent plusieurs longueurs encore jusqu'en 2011. Les nombreuses chutes d'arbres enregistrées en 2011 et 2012 empêchent la pratique du VTT sur ce chemin, quelques randonneurs empruntent encore ce sentier.
Le sentier de la rive droite de l'île se perd après 500 m depuis la pointe.
La CNR et les agents du SMIRIL entretiennent les ligneux de bords de rive.

Les trois chemins carrossables de la digue du canal sont entretenus au moins une fois par an.

Globalement, les 2/3 des 20 ha de la pointe de l'île, définis par la ripisylve, ont évolué naturellement sans intervention depuis près de 50 ans. La présence de l'homme et sa pression sur l'environnement sont ici les plus faibles au regard des pressions sur l'ensemble des îles et lônes du Rhône.

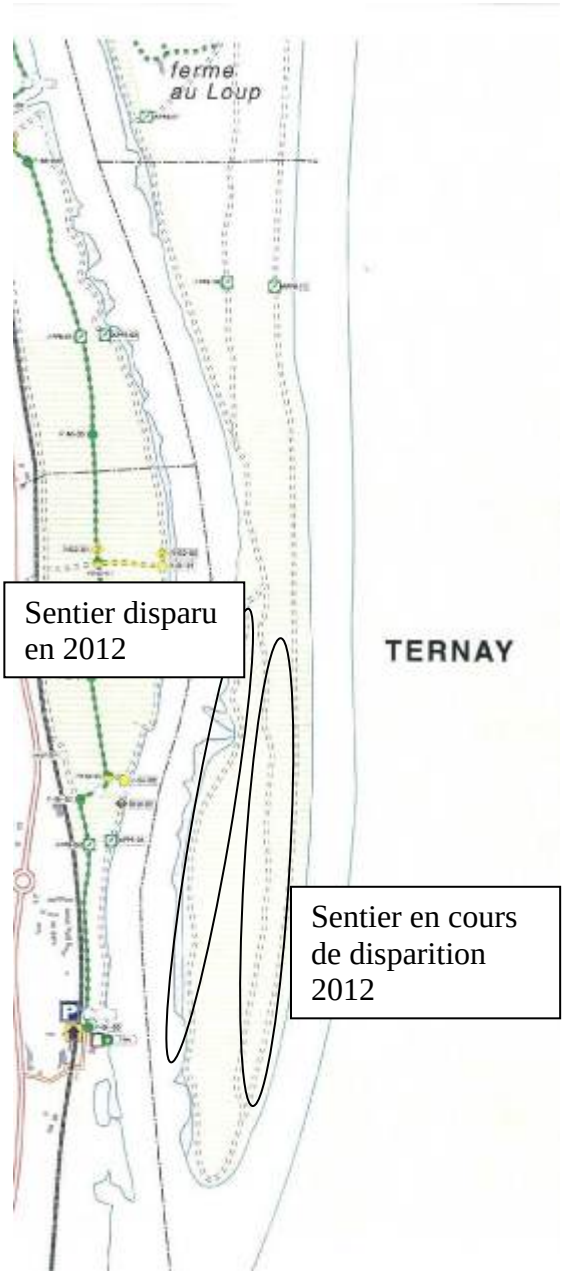

A. Zone d'étude de la pointe de l'île de la Table Ronde

Une zone d'étude globale de 20 ha

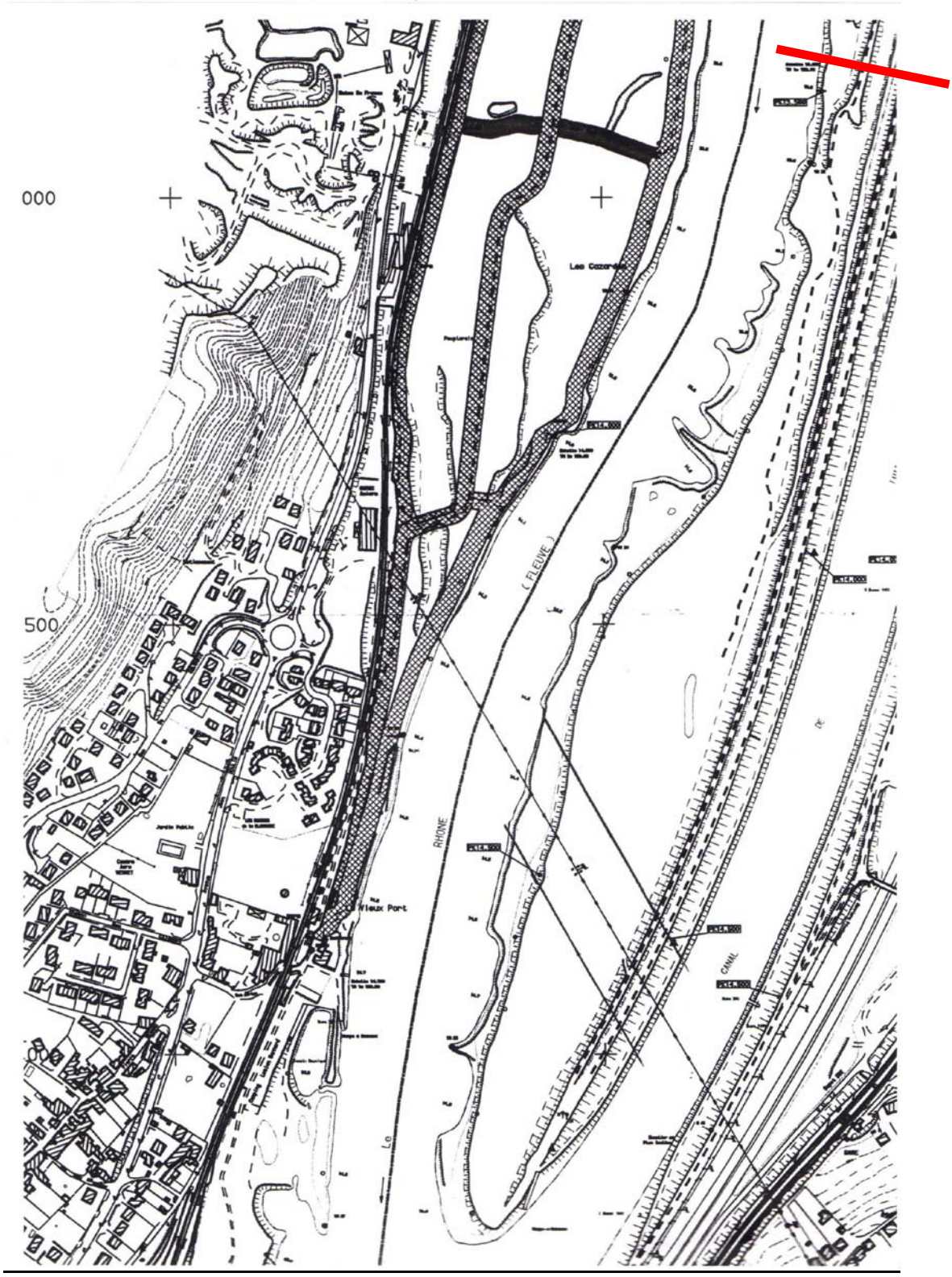

B. Inventaire avifaunistique de la pointe de l'Île de la Table Ronde

1. *Tableau récapitulatif des espèces observées sur la pointe de l'Ile de la Table Ronde*

Légende :
X : espèces observées pendant les suivis quadrats, ne nichent pas sur le site
Nombre : nombre de couples recensés et confirmés
(Nombre) : Nombre maximum d'oiseaux observés en simultané / nombre de couples potentiel
En jaune : les espèces d'intérêt patrimonial et d'intérêt local
En rouge : les espèces les plus représentées sur la zone d'étude

ESPECE		2010 Pointe de l'île de la Table Ronde 20 ha de forêt alluviale	2012 Pointe de l'île de la Table Ronde 20 ha de forêt alluviale
Nom vernaculaire	***Nom Scientifique***		
Autour des Palombes	*Accipiter gentilis*	x	
Bergeronnette des ruisseaux	*Motacilla cinerea*	x	
Bergeronnette grise	*Motacilla alba*	x	x
Bihoreau gris	*Nycticorax nicticorax*	x	
Bruant zizi	*Emberiza cirlus*	0 (1)	x
Canard colvert	*Anas platyrhynchos*		x
Chardonneret élégant	*Carduelis carduelis*		x
Choucas des tours	*Corvus monedula*		x
Corneille noire	*Corvus corone*	4	3
Cygne tuberculé	*Cygnus olor*	1	1
Epervier d'Europe	*Accipiter nisus*		x
Etourneau sansonnet	*Sturnus vulgaris*	1	
Faisan de Colchide	*Phasianus colchicus*		1
Fauvette à tête noire	*Sylvia atricapilla*	24	30
Geai des chênes	*Garrulus glandarius*	2	4
Grand cormoran	*Phalaroscorax carbo*		x
Grèbe huppé	*podiceps cristatus*		x
Grimpereau des jardins	*Certhia brachydactyla*	3	2
Grive musicienne	*Turdus philomelos*	1	2

ESPECE		2010 Pointe de l'île de la Table Ronde	2012 Pointe de l'île de la Table Ronde
Goéland leucophée	*Larus cachinnans*		x
Héron cendré	*Ardea cinerea*		x
Hypolaïs polyglotte	*Hippolais polyglotta*	1	1
Locustelle tachetée	*Locustella naevia*	x	
Loriot d'Europe	*Oriolus oriolus*	1	x
Martin pêcheur	*Alcedo atthis*	x	x
Merle noir	*Turdus obscurus*	6	7
Mésange à longue queue	*Aegithalos caudatus*	1	1
Mésange bleue	*Parus caeruleus*	6	3 (6)
Mésange charbonnière	*Parus major*	17	21
Milan noir	*Milvus migrans*	6 (7)	7
Mouette rieuse	*Larus ridibundus*		x
Pic épeiche	*Dendrocopos major*	5	3
Pic épeichette	*Dendrocopos minor*	0 (1)	2
Pic noir	*Dryocopus martius*		0 (1)
Pic vert	*Picus viridis*	2	3
Pigeon colombin	*Columba oenas*	x	
Pigeon ramier	*Columba palumbus*	4	9
Pinson des arbres	*Fringilla coelebs*	1 (2)	4
Pouillot fitis	*Phylloscopus trochilus*	x	x
Pouillot véloce	*Phylloscopus collybita*	3	2
Rossignol Philomèle	*Luscinia megarhynchos*	x	2
Rougegorge familier	*Erithacus rubecula*	8	9
Troglodyte mignon	*Troglodytes troglodytes*	13	15
TOTAL : 43 espèces		**32 espèces observées 23 espèces nicheuses 110 à 114 couples**	**37 espèces observées 23 espèces nicheuses 132 à 136 couples**

Commentaire :

Si le nombre d'espèces d'oiseaux observées sur la pointe est relativement important et pourrait l'être davantage en fonction de la pression d'observation, le nombre d'espèces nicheuses (23) n'est pas très important.
En effet, les milieux ne sont pas très variés : aucun milieu ouvert comme une prairie, aucune mare. La ripisylve apparait comme le seul milieu accueillant l'avifaune.
L'évolution de l'avifaune forestière dans cet espace non entretenu (en libre évolution) apparait ainsi comme l'évolution de référence pour l'ensemble des îles et lônes du Rhône.

Nous noterons :

- **la disparition** de l'Etourneau sansonnet et certainement du Loriot d'Europe (les résultats de l'évolution du Loriot d'Europe sont à prendre avec précaution vue l'absence de deux relevés quadrats spécialement programmés pour les espèces à nidification tardive).
- **L'apparition** du Faisan de Colchide, du Pic noir et du Rossignol Philomèle.
- **La baisse sensible** des effectifs de Corneille noire, Grimpereau des jardins, Mésange bleue, Pic épeiche et Pouillot véloce.
- **La hausse sensible** des effectifs de Fauvette à tête noire, Geai des chênes, Grive musicienne, Merle noir, Mésange charbonnière, Pic épeichette, Pic vert, Pinson des arbres, Rougegorge familier et de Troglodyte mignon.

Globalement : la forêt alluviale laissée en libre évolution, sans possibilité de pénétration organisée par l'entretien de sentier, voit les densités de l'avifaune s'accroitre. Plus de 20 % du nombre de couples en 2 ans.

La représentation cartographique cumulée de l'occupation du territoire par les différentes espèces aviennes**,** nous permet de zoner trois espaces :

- Les plages de la rive droite de l'île ne sont pas exploitées, tout comme la digue et chemins de digue du canal.
- La contre digue jusqu'au chemin central de la pointe est faiblement occupée par l'avifaune.
- L'avifaune se concentre dans la ripisylve naturelle de la pointe de l'île de la Table ronde.

Indice de présence de chevreuil à la pointe de l'ile

Les espaces plus ou moins exploités par l'avifaune

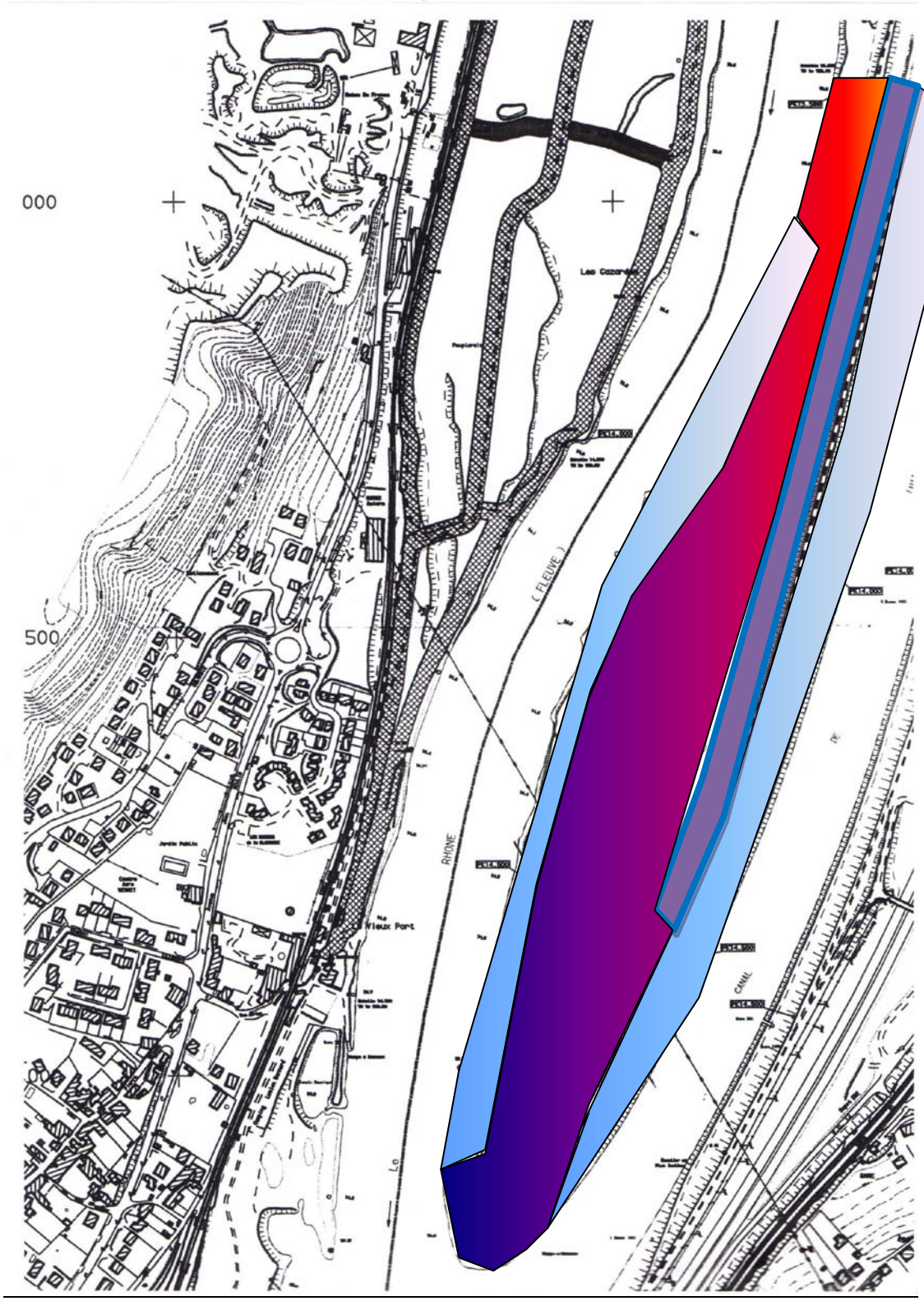

Légende :

Zone exploitée par l'ensemble de l'avifaune

Zone faiblement exploitée par l'avifaune

Zone non exploitée par l'avifaune

Les prairies de l'Ile de la Table Ronde : les espaces ouverts

Depuis 1999, les espaces ouverts de l'Ile de la Table Ronde font l'objet d'une attention particulière et sont gérés suivant les préconisations du plan de gestion comme espace diversifié à grand intérêt pour la biodiversité de l'ensemble de l'espace nature de découverte.

La Grande prairie et la Petite prairie sont gérées depuis 2001 suivant la fiche technique opérationnelle « les prairies de l'île de la Table Ronde ». La Grande prairie n'a toutefois pas été entretenue durant les années 2010 et 2011.

La pelouse arborée est gérée depuis 2003 suivant la fiche technique opérationnelle « la pelouse arborée ».

La prairie de l'ancien ball-trap est gérée depuis 2004 suivant la fiche technique opérationnelle « les prairies de l'île de la Table Ronde ».

Fiche technique opérationnelle

Les prairies de l'Ile de La Table Ronde

Constat

Définition

Les prairies de la Table Ronde sont d'anciennes terres agricoles abandonnées.

Elles permettent la présence d'espèces inféodées aux milieux ouverts et aux lisières dont certaines orchidées (orchis pyramidal…) et oiseaux (traquet pâtre…).

Orchis pyramidal

Le flambé, un papillon des prairies, dont la chenille vit sur les arbustes des lisières (prunelliers, aubépines…).

Evolution prévisible sans intervention :

Sans entretien, ces espaces vont évoluer vers la friche puis le boisement.

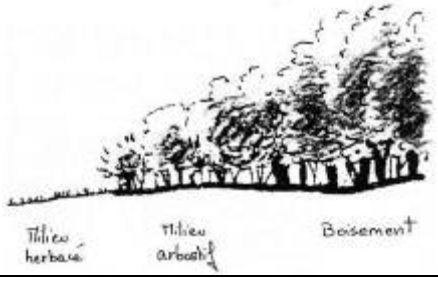

Conséquences

Réduction de la diversité des milieux par disparition d'espaces ouverts. Le boisement entraînerait la disparition des espèces des prairies et lisières : certains oiseaux, les papillons…

Objectifs

- Restaurer et maintenir des espaces ouverts diversifiés (végétation herbacée et buissonnante), rares sur le site des îles et lônes du Rhône.
- Conserver une surface ouverte importante (plus de 4 hectares).
- Accueillir des espèces végétales et animales inféodées à ces milieux.
- Conserver des prairies de grande dimension (plusieurs hectares), bordées de bosquets buissonnants.

Travaux

Période d'intervention

Novembre à mi-mars, pour éviter la période de reproduction des oiseaux et de développement des végétaux.

Nature des travaux

L'aménagement des prairies vise à créer trois milieux :

- prairie
- milieu buissonnant et lisières arbustives
- mares

• **Prairie**

La prairie a été débroussaillée au broyeur ; elle doit être entretenue avec un broyage annuel à effectuer entre le 15 septembre et le 15 novembre, pour permettre la reproduction des oiseaux nichant au sol. L'apparition d'espèces remarquables (par exemple nouvelles stations d'ophioglosse) donnerait lieu à une adaptation des techniques d'entretien mises en œuvre.

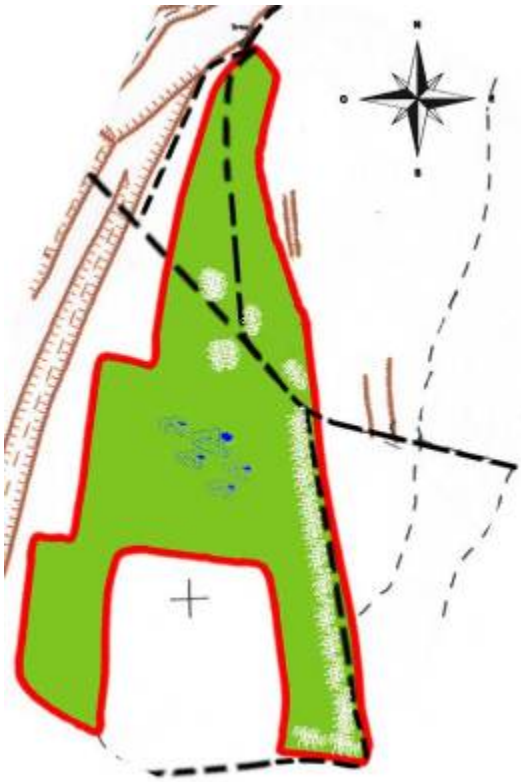

La grande prairie de la Table Ronde

La gestion pourrait évoluer en fonction des opportunités : fauche ou pâturage en relation avec un agriculteur par exemple.

Lisière avec étagement de la végétation après rénovation.
Les différents étages de végétation permettent la présence de nombreuses espèces animales.

- **Lisières et zones buissonnantes**

La lisière arbustive et les zones buissonnantes sont maintenues à une hauteur maximale de 2.5 m, par coupe régulière par tache et par rotation.
L'entretien des lisières se fera sur 5 à 10 mètres de large environ, par recépage par tache, sans création de discontinuités importantes, en fonction de la croissance des arbustes. A titre d'exemple sur la base d'une croissance en hauteur moyenne annuelle de 25 cm/an et de rotations étalées sur une dizaine d'années : 1/10ème de la surface arbustive en lisière sera recépée annuellement.
L'entretien des zones buissonnantes se fera également par recépage, lorsque la hauteur atteindra 2,5 mètres environ par tache ou par pied.

Lisière sans étagement des strates (rareté des arbustes).
La diversité écologique est beaucoup plus faible.

- **Mares**

Les mêmes principes de gestion que pour les autres mares sont appliqués avec élimination de la végétation aquatique (massettes..) lorsqu'elle prolifère trop.

Précautions particulières

- Ne pas rouler sur la station d'Ophioglosse.
- Couper les souches au ras du sol pour l'entretien ultérieur de la prairie.
- Limiter au strict minimum le débroussaillage des accès aux arbres à abattre et des places d'abattage.
- Ne pas créer de chemins d'accès, ni élargir les chemins existants : accès par chemins

carrossables existants.
- Enlever les résidus de coupe (bois, branchages et feuillage) :
  - soit par broyage avec récupération et valorisation des déchets verts,
  - soit par brûlage à réaliser sur des surfaces déjà modifiées (chemins carrossables), sans utilisation de produits combustibles polluants (pneumatiques, huile usagée,…), avec évacuation des cendres en fin de travaux, limitation des ronds de feu (maximum 1 pour 100 m) par réutilisation des ronds de feu existants.

Intérêts pédagogiques

Les prairies de la Table Ronde jouent un rôle pédagogique majeur.

• **facilité d'accès**

Sans être trop proche du parking, l'accès reste facile.

• **diversité des supports pédagogiques**

Une visite de la Table Ronde permet de découvrir de nombreux milieux : forêt alluviale, plantations de peupliers, ancienne décharge renaturée, traces des anciennes lônes, lônes recreusées, Rhône, témoins de l'histoire du fleuve (traille, ferme au Loup, aménagements Girardon…)

• **découverte des principes de gestion**
  - Les milieux ouverts : des espèces très différentes de celles des boisements
  - La nécessité d'une gestion pour conserver cette diversité
  - L'intérêt des lisières et des zones buissonnantes pour la faune et la flore

• **exploitation particulière des mares**

Des mares ont été créées soit par les enfants, soit par des entreprises, puis végétalisées par les enfants. Elles constituent des milieux d'observation très riches et privilégiés, particulièrement attractifs pour les scolaires.

Suivis scientifiques

- Etat zéro avant travaux
- Suivi général du site (ornithologique)
- Suivi de la composition floristique par relevés phytosociologiques sur placettes représentatives

SMIRIL, Rue Adrien Dutartre, 69520 Grigny **janvier 2006**

Assistance technique : CREN, CORA, JL Michelot (Ecosphère)

Fiche technique opérationnelle

La pelouse arborée

Constat

Définition

Une ancienne décharge (déchets inertes) recouverte d'une couche de terre, reconquise par la nature.
Certains déchets (plastiques) enfouis imperméabilisent le sol et permettent l'apparition et le maintien de flaques d'eau plus ou moins importantes.
Des espèces remarquables sont présentes :

- fougère langue de serpent (ophioglosse)
- crapaud pélodyte

L'ophioglosse

Le pélodyte ponctué

Evolution prévisible sans intervention :

Fermeture du milieu par progression de la friche, puis évolution vers la forêt.

conséquence

Perte de la diversité des espèces animales et végétales.

Objectifs

- Restaurer et maintenir des espaces ouverts diversifiés (70% ouvert, 30% végétation arbustive et buissonnante)
- Conserver les espèces inféodées aux milieux herbacés, buissonnants ou humides
- Maintenir ou favoriser le développement des espèces rares
- Concilier les fonctions d'accueil du public (sentier de l'homme et du fleuve), de maintien de la biodiversité et de la diversité des paysages

Travaux

Période d'intervention

Septembre à mi-mars (éviter la période de reproduction des oiseaux et de développement des plantes)

Nature des travaux

- **Prairies**
  - Coupe annuelle des rejets de ligneux
  - Broyage plus fréquent dans les zones d'accueil du public et sur la bordure des chemins.
- **Flaques**
  - Broyage annuel de la végétation pour limiter la fermeture des flaques
  - Maintien de l'étanchéité des flaques, qui doivent conserver 10-15 cm d'eau
- **Les arbres et buissons**
  - Coupe des peupliers à la base
  - Buissons (églantiers, prunelliers…) : recépage pour conserver une hauteur maximum de 2,5 mètres. L'entretien des lisières se fera sur 5 à 10 m de large environ, par recépage par tache, sans création de discontinuités importantes, en fonction de la croissance des arbustes. Sur la base d'une croissance en hauteur moyenne annuelle de 25 cm/an et de rotations étalées sur une dizaine d'années : 1/10ème de la surface arbustive en lisière ou bosquet sera recépée annuellement (à titre indicatif).
  - Les végétaux coupés sont utilisés pour barrer les chemins dont le maintien n'est pas souhaité.

Avant débroussaillage

Après débroussaillage

Précautions particulières

+ Ne pas rouler sur la station d'Ophioglosse ;

+ Couper les souches au ras du sol pour l'entretien ultérieur de la prairie ;

+ Limiter au strict minimum le débroussaillage des accès aux arbres à abattre et des places d'abattage ;

+ Ne pas créer de chemins d'accès, ni élargir les chemins existants : accès par chemins carrossables existants ;

+ Enlever les résidus de coupe (bois, branchage et feuillage) par broyage avec récupération et valorisation des déchets verts,
Le brûlage n'est pas autorisé sur la zone de l'ancienne décharge.

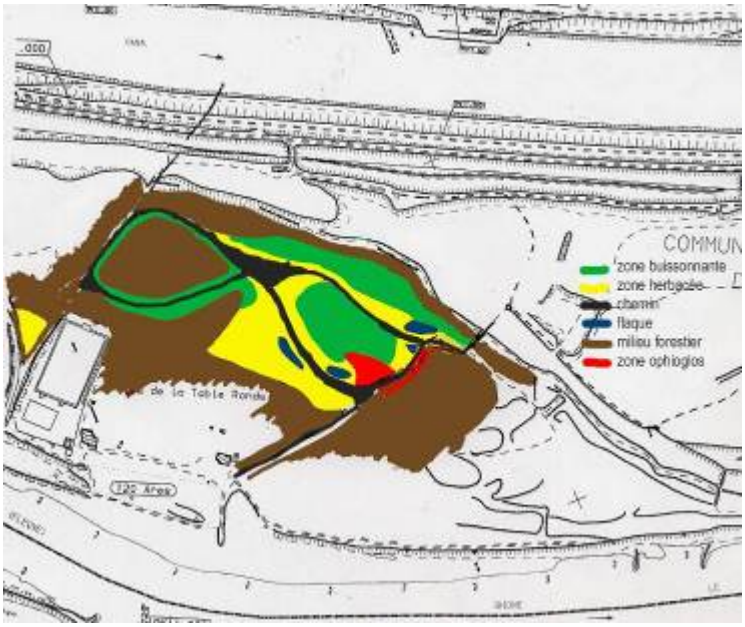

Intérêts pédagogiques

La découverte de ce secteur est intéressante pour observer la colonisation par la nature d'un site très artificiel, découvrir les principes de gestion, la notion de dynamique de végétation, la relativité de la notion de qualité des espaces, la responsabilité des actions vis-à-vis des générations futures, ….

Suivis scientifiques

- Etat zéro avant travaux
- Suivi général du site (ornithologique)
- Suivi de la composition floristique par relevés phytosociologiques sur des placettes représentatives.
- Suivi des espèces remarquables

SMIRIL, Rue Adrien Dutartre, 69520 Grigny **janvier 2006**
Assistance technique : CREN, CORA, JL Michelot (Ecosphère

A. Zone d'étude des prairies de l'île de la Table Ronde

Les cartes de la zone d'étude sont extraites des cartes CNR au 1/2000, agrandies (sans respect des échelles) afin de localiser avec précision les territoires des différents couples d'oiseaux.

La Grande prairie : au cœur de l'Ile de la Table Ronde. En 1984 cet espace était encore exploité par l'agriculture, un champ de maïs était encore visible à cette date là.
Au début des années 1990, l'espace est laissé en friche jusqu'en 2000.
La zone est réouverte en 2000 et la zone sud est utilisée pour épandre les limons de la lône de la Table Ronde en récréation.
Dès 2001, un programme visant à retrouver une prairie à graminées avec la constitution de bosquets arbustifs est mise en œuvre.
Fin 2009 ce programme est provisoirement abandonné. Sans entretien en 2010 et 2011.
Fin 2011 la prairie est à nouveau réouverte avec le maintien des bosquets arbustifs.

La petite prairie : comme la grande prairie, elle est cultivée jusqu'à la fin des années 1980. Une prairie à graminées apparait dès le début des années 1990. Les ligneux ne font vraiment leur apparition qu'au début des années 2000. Dès 2001 une gestion conservatrice de la prairie est mise en œuvre.
4 mares sont réalisées en 2005 pour une surface de 1000 m². Une réfection de ces mares est entreprise au début de 2012 pour les 3 plus petites.

La pelouse arborée : ancienne décharge des industriels jusqu'en 1974, elle est utilisée comme zone de ball-trap jusqu'à la fin des années 1980.
Les ligneux apparaissent dès 1995 sur cet espace et le plan de gestion visant à conserver des buissons de moins de 2.5 mètres de haut pour le 1/3 de la surface et 2/3 en prairie ouverte est engagé à partir de 2002.
Après le constat de l'assèchement total des flaques dès 2005, une petite mare est réalisée en 2012.

La prairie de l'ancien ball-trap : cet espace est utilisé de 1936 à 1990 comme stand de tir. Près de 400 personnes tiraient chaque année plus de 4 000 balles chacune.
L'espace est constitué de fosses, de lignes de tirs et dans sa zone centrale d'un espace dédié au ball-trap.
En 2005, la zone est réhabilitée par l'enlèvement des lignes de tirs, enlèvement de tous les éléments bâtis et déchets divers à l'exception du plomb dans le sol.
L'espace est alors géré en zone ouverte mixte entre prairie à orchidées et zone buissonnante pionnière comme la pelouse arborée.
En 2009 une petite mare est réalisée.

Au nord : **la Grande Prairie** avec 5 ha d'espaces ouverts.

Au sud : **la Petite prairie** à droite de la ferme au Loup avec 1.5 ha d'espaces ouverts.

Une zone d'étude globale de 20 ha.

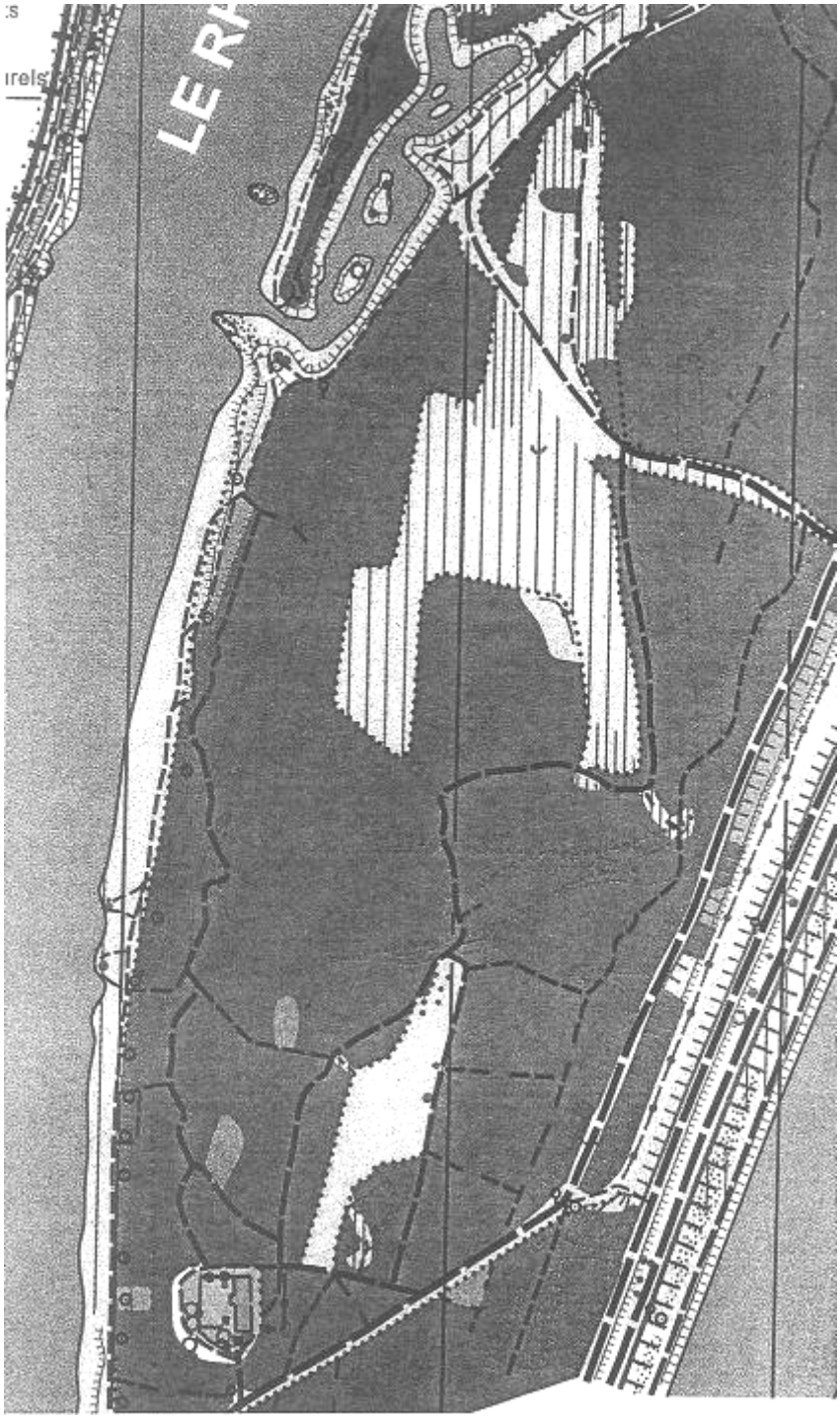

La Grande Prairie 2010

La Petite prairie 2010

la Grande prairie 2010

La Grande prairie en 2012 et sa pelouse d'ophioglosse.

La pelouse arborée

La pelouse arborée entre le parking de la traille, son restaurant et la digue du canal.
4 ha de zone ouverte à reconquérir dans le 8 des chemins de promenades.
La zone d'étude s'étend sur 20 ha

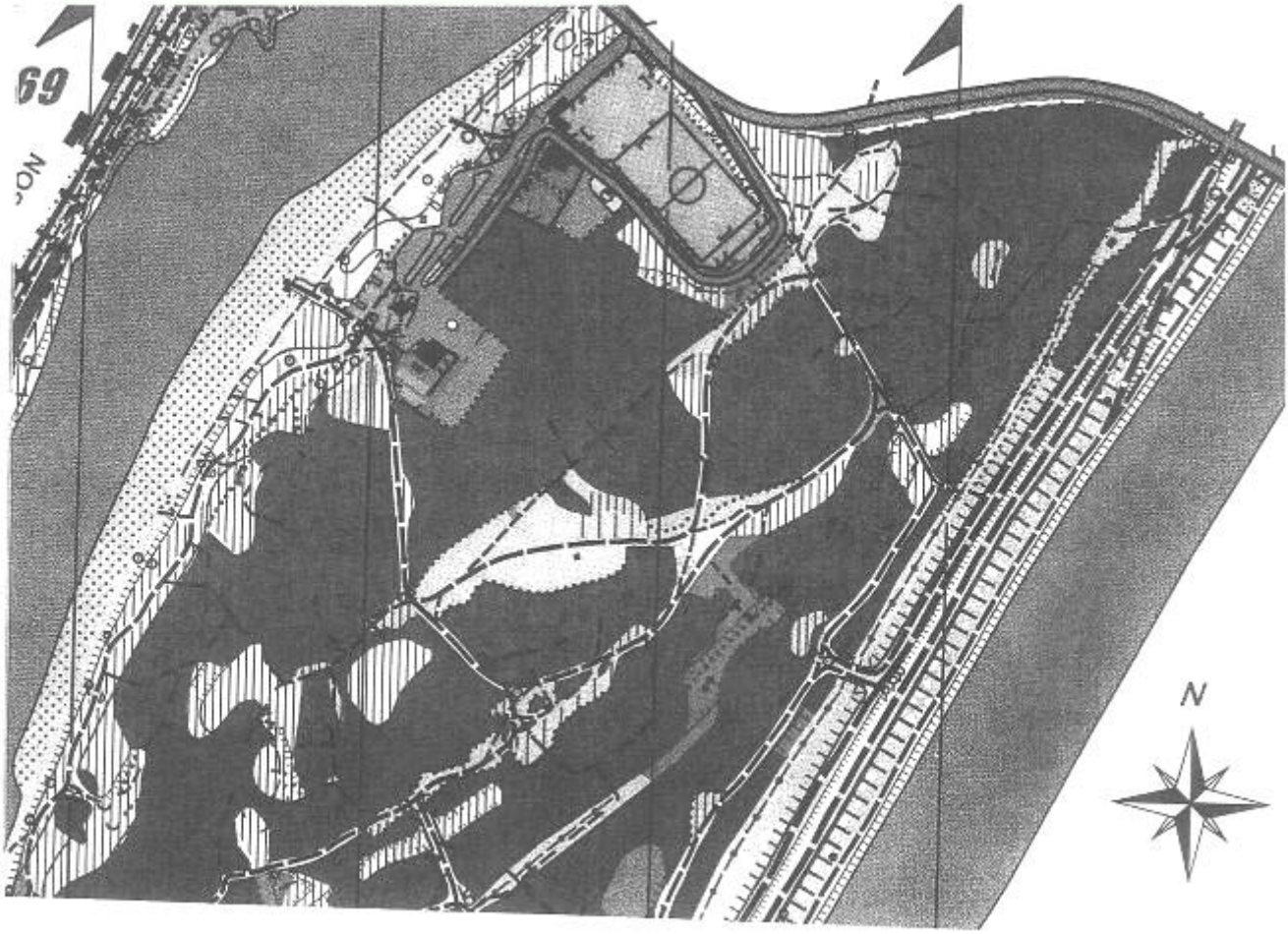

2010

2012

2012

L’ancien ball-trap :

Les stigmates de l’aménagement du site destiné au tir sont encore apparents avec les buttes et les fosses d’isolement.
3 ha de zone ouverte sont en cours de reconquête.
La zone d’étude s’étend sur 7,8 ha

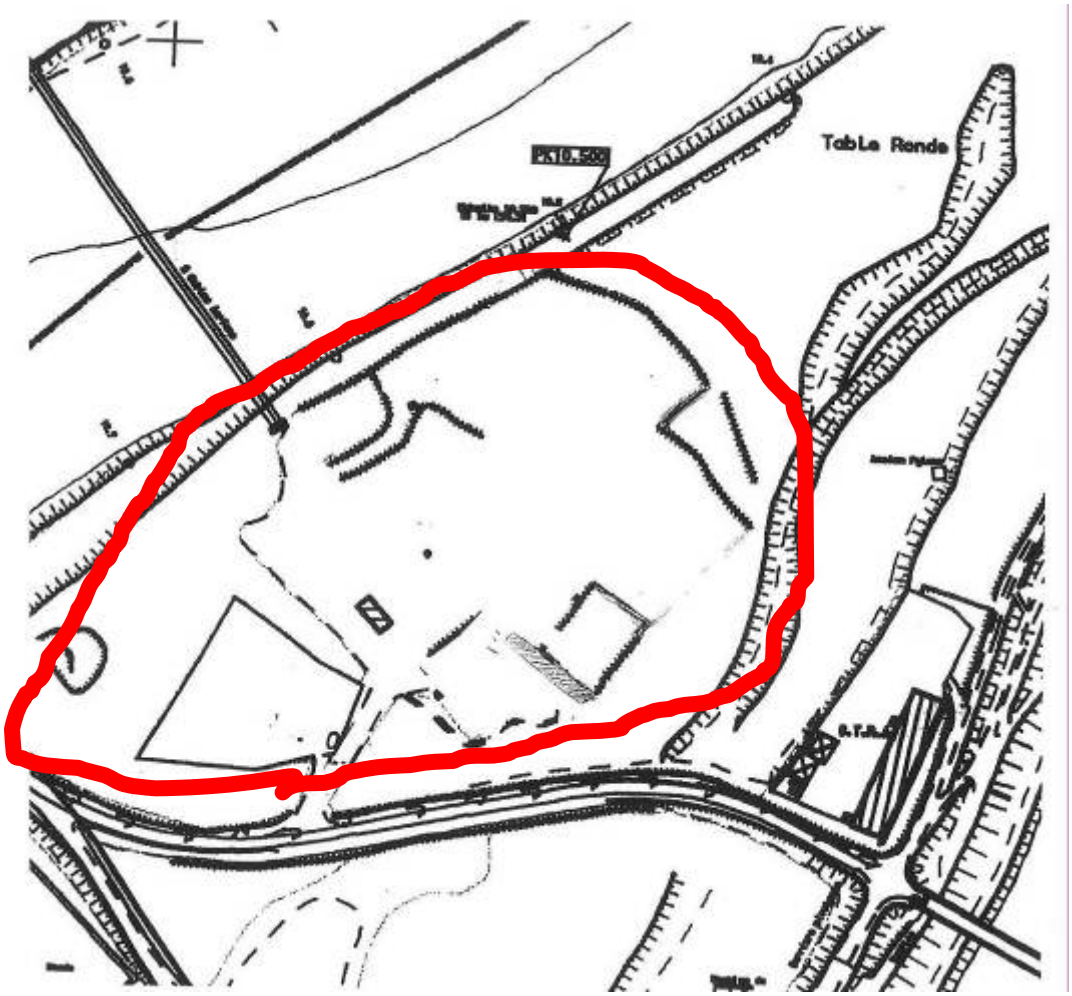

B. Inventaire avifaunistique des prairies de l'Ile de la Table Ronde

1. Tableau récapitulatif des espèces observées sur les prairies de l'île de la Table Ronde

Légende :

X : espèces observées pendant les suivis quadrats, ne nichent pas sur le site
Nombre : nombre de couples recensés et confirmés
(Nombre) : Nombre maximum d'oiseaux observés en simultané / nombre de couples potentiels
En jaune : les espèces d'intérêt patrimonial et d'intérêt local
En rouge : les espèces les plus représentées sur la zone d'étude

ESPECE		2008	2009	2010	2012	2008	2009	2010	2012	2008	2009	2010	2012
		Prairie du ball-trap	Prairie du ball-trap	Prairie du ball-trap	Prairie du ball-trap	Pelouse arborée	Pelouse arborée	Pelouse arborée	Pelouse arborée	Petite prairie	Petite prairie	Petite prairie	Petite prairie
					3 ha de prairie				4 ha de prairie				1.5 ha de prairie
					Zone d'étude				Zone d'étude				Zone d'étude
					7.5 ha				18 ha				5 ha
Nom vernaculaire	***Nom Scientifique***												
Bergeronnette grise	*Motacilla alba*						x		x				
Bihoreau gris	*Nycticorax nicticorax*			x									
Buse variable	*Buteo buteo*		1		x							x	
Bondrée apivore	*Pernis aviporus*						x			x		x	
Bruant des roseaux	*Emberiza schoeniclus*												0 (1)
Bruant zizi	*Emberiza cirlus*							1					
Canard colvert	*Anas platyrhynchos*	x	x					x					

ESPECE		2008	2009	2010	2012 Prairie du ball-trap	2008	2009	2010	2012 Pelouse arborée	2008	2009	2010	2012 Petite prairie
Chardonneret élégant	*Carduelis carduelis*	1					2	2	3				
Chouette hulotte	*Strix aluco*											x	
Corneille noire	*Corvus corone*	1	x	1	1	1	1(2)	2	3	x	1	1	1
Cygne tuberculé	*Cygnus olor*						x	x					
Etourneau sansonnet	*Sturnus vulgaris*	1	1 (2)	x		0 (1)	1 (2)	3	2		1	0 (1)	
Epervier d'Europe	*Accipiter nisus*			1					0 (1)				
Faisan de Colchide	*Phasianus colchicus*				1				1				
Faucon crécerelle	*Falco tinnunculus*		x			1	x	x	x				
Faucon hobereau	*Falco subbuteo*				1					0 (1)			
Fauvette à tête noire	*Sylvia atricapilla*	10	13 (15)	15	12	15	26 (29)	27	21	3	6	10	9
Fauvette passerinette	*Sylvia cantillans*									x			
Gallinule poule-d'eau	*Gallinula chloropus*									1	1		
Geai des chênes	*Garrulus glandarius*	0 (1)	1	1	1	0 (1)	1	x	2			1	2
Gobemouche gris	*Muscicapa striata*			x		1		x	x				
Gobemouche noir	*Ficedula hypoleuca*								x				
Grand cormoran	*Phalaroscorax carbo*				x								
Grimpereau des jardins	*Certhia brachydactyla*	1	1	2	2	1 (2)	x	1	2		1	1	2
Grive draine	*Turdus viscivorus*	0 (1)		x	1	0 (2)	1		1	0 (1)			
Grive musicienne	*Turdus philomelos*		1		1	1	1	1	2	0 (1)	1	1	

ESPECE		2008	2009	2010	2012 Prairie du ball-trap	2008	2009	2010	2012 Pelouse arborée	2008	2009	2010	2012 Petite prairie
Goéland leucophée	*Larus cachinnans*		x		x								
Grosbec casse-noyaux	*Coccothraustes coccothraustes*						x						
Héron cendré	*Ardea cinerea*				x								
Hypolaïs polyglotte	*Hippolais polyglotta*	1	1 (2)	2	x	2	3 (4)	3	3	1 (2)	1	1	
Locustelle tachetée	*Locustella naevia*						x		x				
Loriot d'Europe	*Oriolus oriolus*	2	2	2		0 (1)	x	0 (1)	1 (2)	0 (1)	2	x	1 (2)
Martin pêcheur	*Alcedo atthis*	x		1	1					x			
Merle noir	*Turdus obscurus*	7	7 (8)	6 (7)	4	10	8	12 (13)	12		2	2	2
Mésange à longue queue	*Aegithalos caudatus*	2	1	x	1 (3)	2	1 (2)	1	x	1	1	1 (2)	1
Mésange bleue	*Parus caeruleus*	3	1	2 (3)	2	0 (1)	1	2	4	0 (1)	1	2	1
Mésange charbonnière	*Parus major*	6	6 (7)	5 (6)	6	4	9	7 (8)	12	4	2	5 (10)	6
Milan noir	*Milvus migrans*		x	2	1		x			2		1	4
Moineau domestique	*Passer domesticus*						x						
Mouette rieuse	*Larus ridibundus*		x										
Pie bavarde	*Pica pica*				x								
Pic épeiche	*Dendrocopos major*	1	1	1	2	0 (1)	1 (2)	1	3 (5)	1	1	1	1
Pic épeichette	*Dendrocopos major*	1		1	1	1	1	1	1			1	x
Pic noir	*Dryocopus martius*		x	x	x			x	x			1	
Pic vert	*Picus viridis*	1	x	0 (1)	0 (1)	1	1	0 (1)	1 (2)	1	1	1	1
Pigeon colombin	*Columba oenas*						x				1		1

ESPECE		2008	2009	2010	2012 Prairie du ball-trap	2008	2009	2010	2012 Pelouse arborée	2008	2009	2010	2012 Petite prairie
Pigeon ramier	*Columba palumbus*	1	x	1	2	0 (1)	1 (3)	3	6	0 (1)	2	1	x
Pigeon de ville	*Columba livia*	x					x						
Pinson des arbres	*Fringilla coelebs*	1	2 (3)	2	2 (3)	1	5	7	6				
Pouillot de Bonelli	*Phylloscopus bonelli*				x								
Pouillot fitis	*Phylloscopus trochilus*	x	x	x	x		x					x	
Pouillot véloce	*Phylloscopus collybita*	1	1	2	2	4	2	2	3	1 (2)	1	2	2
Rossignol Philomèle	*Luscinia megarhynchos*	0 (1)	1	x		4	2 (3)	3	5	x			x
Rougegorge familier	*Erithacus rubecula*	8	4 (5)	3	5	3	5 (6)	10	3 (6)	6 (8)	4	3	7
Tarin des aulnes	*Carduelis spinus*						x			x			
Rougequeue noir	*Phoenicurus ochuros*						x						
Tarier pâtre	*Saxicola torquata*	x				x							
Tourterelle turque	*Streptopelia decaocto*								x				
Troglodyte mignon	*Troglodytes troglodytes*	5	4	3 (4)	5	3	5 (9)	6 (8)	11	1 (2)	1	1 (2)	2
Verdier d'Europe	*Carduelis chloris*							1					
TOTAL :		**27 espèces** **21 espèces nicheuses** **54 à 57 couples**	**28 espèces** **18 espèces nicheuses** **49 à 57 couples**	**28 espèces** **20 espèces nicheuses** **53 à 58 couples**	**31 espèces** **22 espèces nicheuses** **54 à 58 couples**	**25 espèces** **24 espèces nicheuses** **55 à 65 couples**	**36 espèces** **21 espèces nicheuses** **75 à 94 couples**	**29 espèces** **21 espèces nicheuses** **95 à 101 couples**	**32 espèces** **24 espèces nicheuses** **108 à 116 couples**	**23 espèces** **17 espèces nicheuses** **22 à 33 couples**	**19 espèces** **19 espèces nicheuses** **26 à 30 couples**	**25 espèces** **19 espèces nicheuses** **36 à 45 couples**	**20 espèces** **17 espèces nicheuses** **43 à 45 couples**

Commentaires prairie du ball-trap :

Une trentaine d'espèce sont observées sur la zone d'étude et une vingtaine d'espèces niche régulièrement sur l'espace.
Après 5 années de suivis, le nombre de couples est globalement constant avec 57 à 58 couples.

Nous noterons :

- **la disparition** de l'Etourneau sansonnet et certainement du Loriot d'Europe (les résultats de l'évolution du Loriot d'Europe sont à prendre avec précaution vue l'absence de deux relevés quadrats spécialement programmés pour les espèces à nidification tardive). Ces résultats sont conformes aux résultats de la pointe de l'île. Le Rossignol Philomèle disparait également de l'inventaire.
- **L'apparition** du Faisan de Colchide, et du Faucon Hobereau.
- **La baisse sensible** des effectifs d'Hypolaïs polyglotte (les résultats de l'évolution de l'Hypolaïs polyglotte sont à prendre avec précaution vue l'absence de deux relevés quadrats spécialement programmés pour les espèces à nidification tardive) et de Merle noir.
- **La hausse sensible** du Pic épeiche, Pigeon ramier, Pouillot véloce, Rougegorge familier et du Troglodyte mignon.
- **La présence seulement certaines années mais sans continuité** de la Buse variable, de l'Epervier d'Europe, de la Grive draine et de la Grive musicienne.
- **Le maintien** dans la falaise aménagée spécifiquement du Martin pêcheur.

La plupart des espèces présentes maintiennent la densité de leurs effectifs. Les variations de densité sur 5 ans de chacune des espèces n'est pas significatif.

<u>Commentaires sur la gestion de l'espace</u> :

- Les mouvements de personnels et de matériel soit du coté de la zone de dépôts de Vernaison soit de la zone de stockage du SMIRIL n'ont pas eu d'effet sur les populations d'oiseaux ces 5 dernières années.
- Les quelques hausses enregistrées notamment des effectifs de Rougegorge familier, Troglodyte mignon et Pouillot véloce nous permettent de confirmer la fermeture du milieu dans les sous bois (embroussaillement et augmentation de la strate arbustive).
- Le milieu ouvert caractérisé par l'entretien de la pelouse à orchidées bénéficie au Pouillot véloce, à l'Hypolaïs polyglotte et au Martin pêcheur.
  - Le Pouillot véloce se tient dans les zones arbustives de haut jet (plus de 3 m) en lisière de forêt.
  - Le Martin pêcheur niche dans la falaise sableuse entretenue annuellement par l'équipe technique pour le maintien des espèces de falaise comme le Martin pêcheur.
  - L'Hypolaïs polyglotte niche dans les boqueteaux en milieu de prairie. Dans la mesure où ces boqueteaux buissonnants ont des hauteurs inférieures à 3 mètres.
    Il semblerait qu'une gestion par rotation de ces boqueteaux soit favorable peut être à un plus grand nombre d'espèce aviaires.

Une rotation sur 5 ans : les boqueteaux de 100m² sont coupés à blanc l'année N et ne seront remis à blanc que l'année N+5. Les espèces pionnières comme le Tarier pâtre et la Fauvette grisette devraient bénéficier de cette gestion des zones buissonnantes.

Quelques pièges persistent au droit du Ball-trap. Des grillages sont encore présents dans le sous bois avec quelques fils barbelés. Ces éléments peuvent apparaitre comme une entrave ou un piège mortel pour certains oiseaux.

La prairie du Ball-trap en 2012

Falaise à Martin pêcheur et son terrier de reproduction en 2012.

Commentaires pelouse arborée :

Plus d'une trentaine d'espèces sont observées sur la zone d'étude et de 21 à 24 espèces nichent régulièrement sur l'espace.
Après 5 années de suivis, le nombre de couples a doublé sur cet espace, passant de 65 à 116 couples.

Nous noterons :

- **Aucune disparition d'espèce**.
- **L'apparition** du Faisan de Colchide et de l'Epervier d'Europe.
- **La baisse sensible** de Mésange à longue queue, Etourneau sansonnet, Fauvette à tête noire et de Rougegorge familier.
- **La hausse sensible** du Chardonneret élégant dans la zone du parking, Corneille noire, Geais des chênes, Grimpereau des jardins, Grive musicienne, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Pic épeiche, Pic vert, Pigeon ramier dans les zones boisées, Pouillot véloce, Rossignol Philomèle et Troglodyte mignon dans les zones buissonnantes.
- **La présence seulement en 2010 mais sans continuité** du Bruant zizi et du Verdier d'Europe.
- **Le maintien des effectifs** d'Hypolaïs polyglotte, de Merle noir et Pinson des arbres.

La plupart des espèces accroissent leurs effectifs.

Commentaires sur la gestion de l'espace pelouse arborée :
L'espace de la pelouse arborée est le milieu le plus contraint des îles et lônes du Rhône. Terrain de sport, zone de parking sur exploité, restaurant ouvert jours et nuit, piste cyclable, zones de promenade et *encore récemment, zone de rencontres et de pratiques sexuelles non tolérées.*
Depuis plus de 10 ans l'équipe technique du SMIRIL met tout en œuvre pour limiter l'accès au sous bois. Les kilomètres de sentiers sauvages ont été fortement réduits au cours de ces dernières années. La gestion forestière envisagée au début des années 2000 n'a pas été réalisée pour maintenir une évolution naturelle du milieu. La gestion de la pelouse arborée est pleinement définie depuis 2010.

- Les différentes activités humaines pratiquées sur le secteur du parking de la traille et de la pelouse arborée n'ont pas eu d'effets négatifs sur les différentes populations aviennes ces 5 dernières années.
- De nombreuses hausses d'effectifs de certaines espèces nous permettent de confirmer « la bonne santé » du milieu forestier de haut jet. Les arbres arrivés à maturité permettent l'installation des différents pics présents dans les îles. Succèdent depuis lors les espèces qui suivent cette installation comme les mésanges et grimpereaux. La maturité des arbres qui agrémentent le parking de la traille ont permis l'accroissement des Chardonneret élégant et le maintien d'une forte population de Pinson des arbres.
  Les chutes d'arbres et la sécurisation des sentiers par «abattages et laissés sur place » ont permis à la forte population de Troglodyte mignon de ce secteur de se maintenir et voire même d'accroitre sa population.
- Le milieu ouvert, caractérisé par l'entretien de la pelouse arborée et la gestion mise en place depuis plusieurs années, a favorisé le développement des Rossignol Philomèle, Pouillot véloce et Hypolaïs polyglotte.

  - Le Pouillot véloce se tient dans les zones arbustives de haut jet (plus de 3 m) en lisière de forêt.
  - Le Rossignol Philomèle niche dans les sous bois frais de lisière de forêt.
  - L'Hypolaïs polyglotte niche dans les boqueteaux en milieu de prairie, dans la mesure où ces boqueteaux buissonnants ont des hauteurs inférieures à 3 mètres.

Il semblerait qu'une gestion par rotations de ces boqueteaux soit favorable peut être à un plus grand nombre d'espèce aviaires.

Une rotation sur 5 ans : les boqueteaux de 50 m² (sans arbres fruitiers) sont coupés à blanc l'année N et ne seront remis à blanc que l'année N+5. Les espèces pionnières comme le Tarier pâtre et la Fauvette grisette devraient bénéficier de cette gestion des zones buissonnantes.

Commentaire Petite prairie :

Une trentaine d'espèce sont observées sur la zone d'étude et de 17 à 19 espèces nichent régulièrement sur l'espace.
Après 5 années de suivis, le nombre de couples a augmenté de 36% sur cet espace, passant de 33 à 45 couples.

Nous noterons :

- **La disparition** de l'Etourneau sansonnet, Grive musicienne d'Hypolaïs polyglotte et du Pigeon ramier
- **L'apparition** du Bruant des roseaux.
- **Aucune espèce ne voit ses effectifs décroitre.**
- **La hausse sensible** du Geais des chênes, Grimpereau des jardins, Milan noir, Rougegorge familier, et Troglodyte mignon.
- **La présence seulement une année mais sans continuité** de la Gallinule poule d'eau, Pic noir et du Pigeon colombin
- **Le maintien des effectifs** de Corneille noire, Fauvette à tête noire, Loriot d'Europe, Merle noir, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Pic épeiche, Pic vert et Pouillot véloce.

La plupart des espèces maintiennent leurs effectifs de 2010 à 2012.

Commentaires sur la gestion de la petite prairie :
La Petite prairie est avant tout un espace à vocation pédagogique. La zone ouverte est restreinte. Mais cet espace a bénéficié pendant ces 10 dernières années d'un espace buissonnant dense sur sa partie Ouest avec une hauteur de strates de 2.5 m. Aujourd'hui la hauteur de la strate arbustive est à plus de 5 mètres. Cet espace ne doit plus être considéré comme un espace buissonnant mais comme un espace boisé.

- Les activités pédagogiques pratiquées dans cet espace n'ont pas eu d'effets négatifs sur les populations d'oiseaux.
- La disparition de l'Hypolaïs polyglotte est imputable à l'accroissement de la hauteur de strate du boqueteau entourant la grande mare. Une rotation sur 5 ans est préconisée : le boqueteau devrait être scindé et coupé à blanc l'année N et sa deuxième partie mise à blanc l'année N+2 ou l'année N+3 avec une remise à blanc après 5 ans, même si ici les zones buissonnantes sont de petites surfaces adossées au milieu forestier. Notons que la zone buissonnante au sud de la petite prairie n'accueille aucune espèce d'oiseau.
- L'apparition du Bruant des roseaux est la réussite de l'implantation d'une roselière dans la grande mare. Pourrait elle être maintenue en l'état ou voir sa densité s'accroitre ?
  Par ailleurs le Bruant des roseaux niche précocement dans les roselières ; il pourrait ne pas être gêné par les activités pédagogiques plus généralement réalisées en fin de printemps.
- Les espèces des milieux forestiers continuent de voir leurs effectifs croitre ou au moins se maintenir.
- Le cas particulier du Milan noir : les effectifs de Milan noir dans cette zone d'étude sont relativement importants alors que nous nous inquiétions de son éventuelle disparition de la zone en 2010 (passant de 1 à 4 couples). Les Milans noir ont su trouver ici des espaces propices à l'installation de leur aire : relativement loin de la présence de l'homme et de ses déplacements, avec des arbres suffisamment hauts et dégagés sur une face pour permettre l'envol de la couveuse. Le maintien de sentiers de promenade et la limitation des sentiers pénétrant dans le

milieu boisé ou sur les rives ont permis de maintenir des zones suffisamment protégées pour la reproduction du Milan noir.

- La Gallinule poule d'eau a déserté la Grande mare : la diminution de la surface de la Grande mare, la limitation des plantes aquatiques sur une partie de la surface et l'accroissement des activités pédagogiques sur cet espace pourraient en être les causes.
- Le Pic noir s'était installé dans les platanes de la ferme au Loup. Les travaux sur les platanes fin 2010 pourraient être la cause de son déménagement non loin de là et toujours sur l'ile de la Table ronde. Le Pigeon colombin semble avoir pris sa place dans le platane.

La Grande Prairie

ESPECE		2008 Grande prairie	2009 Grande prairie	2010 Grande prairie	2012 Grande prairie 5 ha de prairie Zone d'étude 15ha
Nom vernaculaire	***Nom Scientifique***				
Autour des Palombes	*Accipiter gentilis*	x			
Balbuzard pêcheur	*Pandion haliaetus*	x			
Bihoreau gris	*Nycticorax nicticorax*		x		
Buse variable	*Buteo buteo*		x		
Bondrée apivore	*Pernis aviporus*		1	x	
Canard colvert	*Anas platyrhynchos*			1	x
Chardonneret élégant	*Carduelis carduelis*			0 (1)	
Chevalier guignette	*Actitis hypoleucos*	x			
Corneille noire	*Corvus corone*		1	2	1
Cygne tuberculé	*Cygnus olor*				1
Engoulevent d'Europe	*Caprimulgus europaeus*				x
Etourneau sansonnet	*Sturnus vulgaris*	1	1		1
Epervier d'Europe	*Accipiter nisus*		1		x
Fauvette à tête noire	*Sylvia atricapilla*	12 (13)	11	17 (19)	22
Gallinule poule-d'eau	*Gallinula chloropus*		x	1	
Geai des chênes	*Garrulus glandarius*	1	1	3	2
Gobemouche gris	*Muscicapa striata*		x		
Grand cormoran	*Phalaroscorax carbo*		x		
Grimpereau des jardins	*Certhia brachydactyla*	1	1	1	1
Grive draine	*Turdus viscivorus*	1 (2)	1		
Grive musicienne	*Turdus philomelos*	3	1		1
Héron cendré	*Ardea cinerea*	x			
Hirondelle rustique	*Hirundo rustica*				x
Hypolaïs polyglotte	*Hippolais polyglotta*	4 (6)	2 (3)	3 (4)	x
Loriot d'Europe	*Oriolus oriolus*	2	1 (2)	x	1 (2)

ESPECE		2008	2009	2010	2012 Grande prairie
Martin pêcheur	*Alcedo atthis*		x		
Merle noir	*Turdus obscurus*	5 (6)	8	9	3
Mésange à longue queue	*Aegithalos caudatus*	2	1 (2)	1 (2)	1
Mésange bleue	*Parus caeruleus*	1	2	3	5
Mésange charbonnière	*Parus major*	8 (11)	4	9 (15)	12
Milan noir	*Milvus migrans*	2	4	4 (5)	3
Mouette rieuse	*Larus ridibundus*		x		
Pic épeiche	*Dendrocopos major*	2	2	3	3
Pic épeichette	*Dendrocopos major*	1	1	x	1 (2)
Pic noir	*Dryocopus martius*		1		
Pic vert	*Picus viridis*	1		1	3
Pigeon ramier	*Columba palumbus*	2	2	5	5
Pinson des arbres	*Fringilla coelebs*		x	x	
Pipit des arbres	*Anthus trivialis*				x
Pouillot fitis	*Phylloscopus trochilus*		x	x	
Pouillot véloce	*Phylloscopus collybita*	2 (3)	2	2	2 (3)
Rossignol Philomèle	*Luscinia megarhynchos*	x	2	x	1 (2)
Rougegorge	*Erithacus rubecula*	2 (3)	6	9	7
Tarin des aulnes	*Carduelis spinus*		x		
Rougequeue à front blanc	*Phoenicurus phoenicurus*	x			
Tourterelle des bois	*Streptopelia turtur*		1		
Troglodyte mignon	*Troglodytes troglodytes*	4 (8)	2 (3)	7	6 (8)
TOTAL :		**26 espèces** **20 espèces nicheuses** **57 à 71 couples**	**35 espèces** **25 espèces nicheuses** **55 à 64 couples**	**25 espèces** **19 espèces nicheuses** **81 à 93 couples**	**27 espèces** **21 espèces nicheuses** **82 à 88 couples**

Commentaire Grande prairie :

Un peu moins d'une trentaine d'espèces sont observées sur la zone d'étude et de 19 à 25 espèces nichent régulièrement sur l'espace.
Après 5 années de suivis, le nombre de couples a progressé de 24 % sur cet espace, passant de 71 à 88 couples.

Nous noterons :

- **La disparition** de la Gallinule poule d'eau dans la lône Table Ronde et de l'Hypolaïs polyglotte nicheur (les résultats de l'évolution de l'Hypolaïs polyglotte sont à prendre avec précaution vue l'absence de deux relevés quadrats spécialement programmés pour les espèces à nidification tardive).
- **L'apparition** du Cygne tuberculé dans la Lône Table ronde, de l'Engoulevent d'Europe probablement en halte migratoire.
- **La baisse sensible** du Geai des chênes, Merle noir, Milan noir et du Rougegorge familier.
- **La hausse sensible** de la Fauvette à tête noire, Loriot d'Europe, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Pic épeichette, Pic vert, Pouillot véloce et du Rossignol Philomèle.
- **La présence seulement une année mais sans continuité** de la Bondrée apivore, Canard colvert, Chardonneret élégant et du Pic noir.
- **Le maintien des effectifs** de l'Etourneau sansonnet, Grimpereau des jardins, Mésange à longue queue, Pic épeiche, Pigeon ramier et Troglodyte mignon.

Globalement, la plupart des espèces maintiennent leurs effectifs voire les augmentent de 2010 à 2012.

<u>Commentaires sur la gestion de la Grande prairie</u> :
La Grande prairie est « l'espace ouvert » des îles et lônes du Rhône. C'est ici que devrait s'exprimer tout l'intérêt d'entretenir un espace ouvert. Diversité floristique, entomologique et ornithologique. Les dimensions de la prairie doivent correspondre au domaine vital d'un certain nombre d'oiseaux des milieux ouverts. Les espèces des milieux steppiques et des grands espaces agricoles en sont tout de même exclus comme l'Œdicnème criard ou même l'Alouette des champs. Donc cet espace est plus dédié, au point de vue ornithologique, aux espèces pionnières, ces espèces qui apparaissent après des grands bouleversements du milieu comme après une grande crue dévastatrice. Ces espaces qui devaient apparaitre régulièrement sur les bords du Rhône avant sa canalisation.
Les boqueteaux ont été formalisés dès 2007, mais le programme de rotation quinquennale de gestion des lisières n'a toujours pas débuté. L'espace ouvert se rétrécit et les lisières se verticalisent. Les notions d'étagement des strates n'apparaissent plus. La forêt en deuxième plan arrive à maturité et se renouvelle. Le bois carré présente des grands peupliers uniquement en lisière. Les arbres qui constituaient le cœur du bois carré se sont effondrés ces 10 dernières années pour la plupart.

La prairie réouverte fin 2011 a permis l'expression des ophioglosses en début de printemps.

Un parterre d'Ophioglosse

La Grande prairie en 2012

- Les activités pédagogiques pratiquées dans cet espace n'ont pas eu d'effets négatifs sur les populations d'oiseaux.
- La disparition de l'Hypolaïs polyglotte pourrait être imputable au positionnement des boqueteaux par rapport à la forêt riveraine et à sa hauteur de strates. La haie du chemin sud est à l'ombre une bonne partie de la journée et les branches d'arbres offrent des perchoirs pour les prédateurs de l'hypolaïs. La haie centrale a une strate supérieure à 3 mètres. Les autres boqueteaux sont accolés à la forêt. Les Fauvettes grisettes (2011) et Hypolaïs polyglottes visitent ces espaces lors de leurs migrations mais ne s'y arrêtent plus pour s'y reproduire.

- La baisse sensible des Milans noirs pourrait être imputable à la tempête qui a cassé un grand nombre d'arbres. Ainsi le nid historique du bois carré est tombé le jour de la tempête alors que les adultes couvaient.

- Plus étonnant est la baisse importante de la population de Merle noir (divisée par 3 en 2 ans) et particulièrement dans ce secteur.
- De nombreuses hausses d'effectifs de certaines espèces nous permettent de confirmer « la bonne santé » du milieu forestier de haut jet. Les arbres arrivés à maturité permettent l'installation des différents pics présents dans les îles. Succèdent depuis lors les espèces qui suivent cette installation comme les mésanges et grimpereaux.
- Le milieu ouvert caractérisé par l'entretien de la Grande prairie et la gestion mise en place depuis plusieurs années a favorisé le développement des Rossignol Philomèle, Pouillot véloce.
  - Le Pouillot véloce se tient dans les zones arbustives de haut jet (plus de 3 m) en lisière de forêt.
  - Le Rossignol Philomèle niche dans les sous bois frais de lisière de forêt.

- Petite note sur l'Engoulevent d'Europe dans la Grande prairie. L'oiseau observé était certainement là lors d'une halte migratoire. Il est présent dans le parc de Miribel-Jonage dans les grandes pelouses à orchidées entre zones ouvertes et chênaies éparses. Il n'est pas exclu qu'il trouve un biotope favorable dans les îles et lônes du Rhône.

Irigny : du barrage aux Selettes

Depuis 1964 cette zone est sous l'influence du barrage de Pierre bénite et de la gestion des crues. Au plus près en aval du barrage, les lâchés d'eau ont un effet immédiat sur les berges, tout comme les étiages. Le marnage est ici le plus important de l'ensemble des îles et lônes du Rhône.
Autrefois l'espace abritait une très grande saulaie décrite par B. Clavel, qui allait d'Irigny à Saint Fons. Aujourd'hui la saulaie est toujours présente mais dans de moindres proportions. Elle subsiste sur 2 ou 3 ha.
Une prairie est gérée par la CNR pour permettre l'extension des crues et leur passage sans contrainte.
Il n'est pas rare (deux ou trois fois par an) de voir le tiers de la zone d'étude sous l'eau. La crue annuelle, quand à elle, inonde plus de la moitié de la zone d'étude.

A. Zone d'étude d'Irigny, du Barrage aux Selettes

La zone d'étude globale est de 37 ha.
Les cartes de la zone d'étude sont extraites des cartes CNR au 1/2000, agrandies (sans respect des échelles) afin de localiser avec précision les territoires des différents couples d'oiseaux.

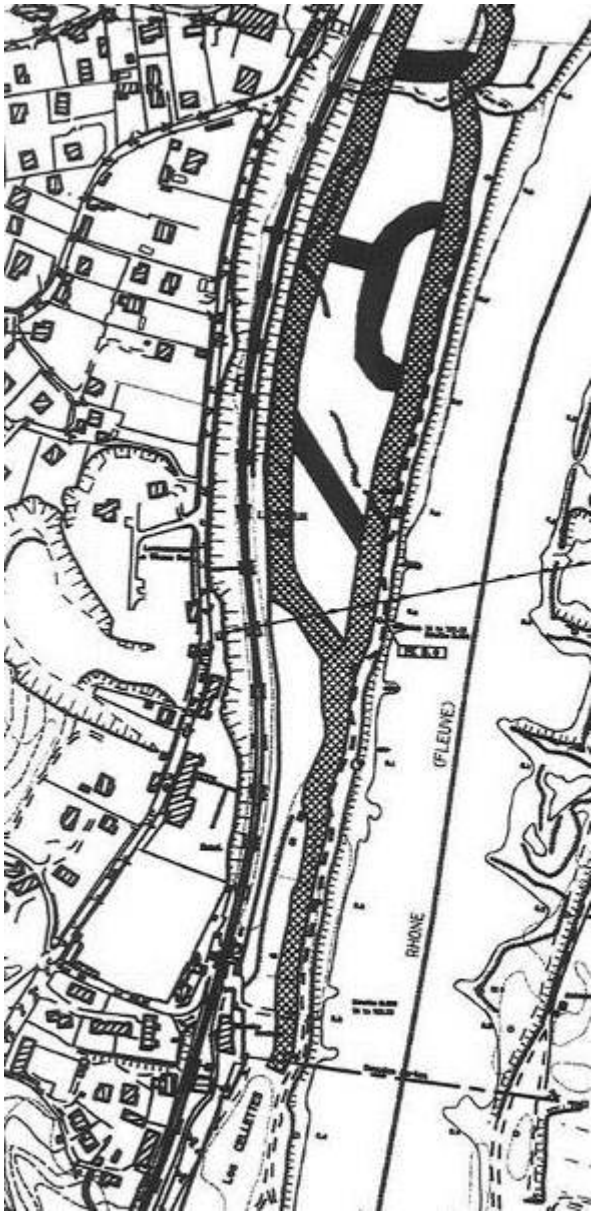

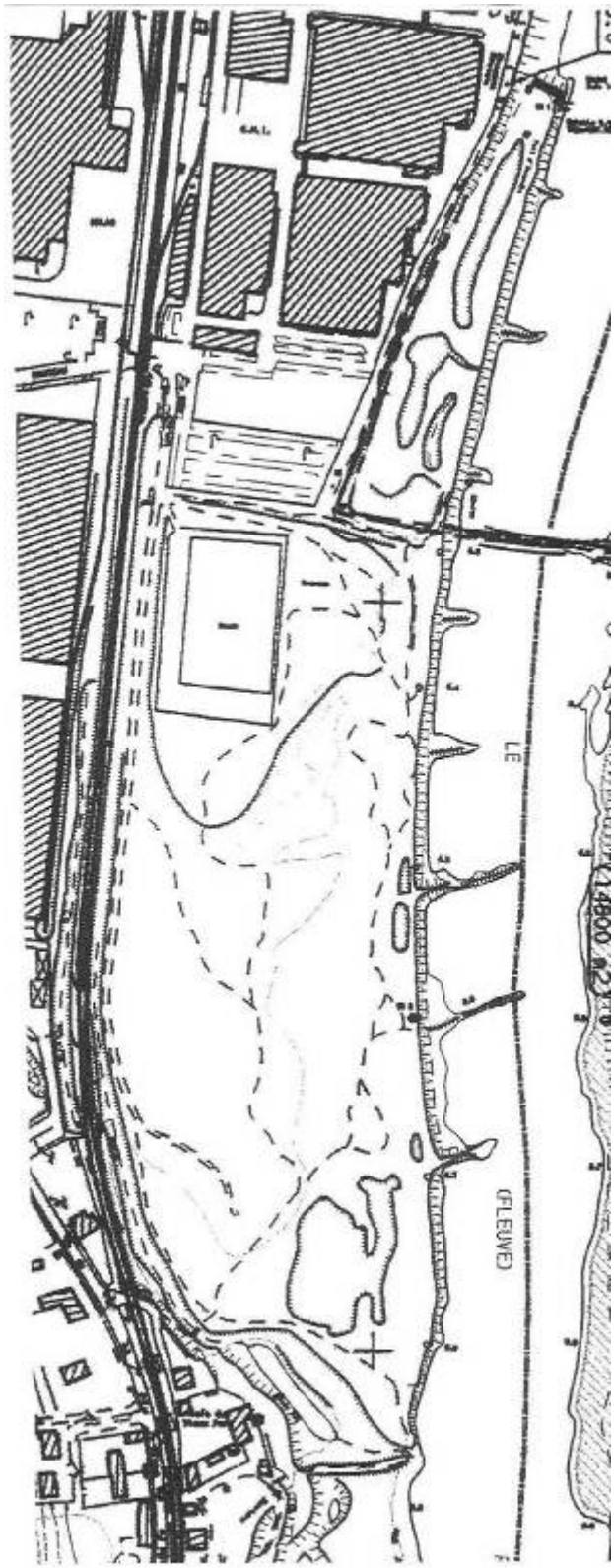
LE
(FLEUVE)

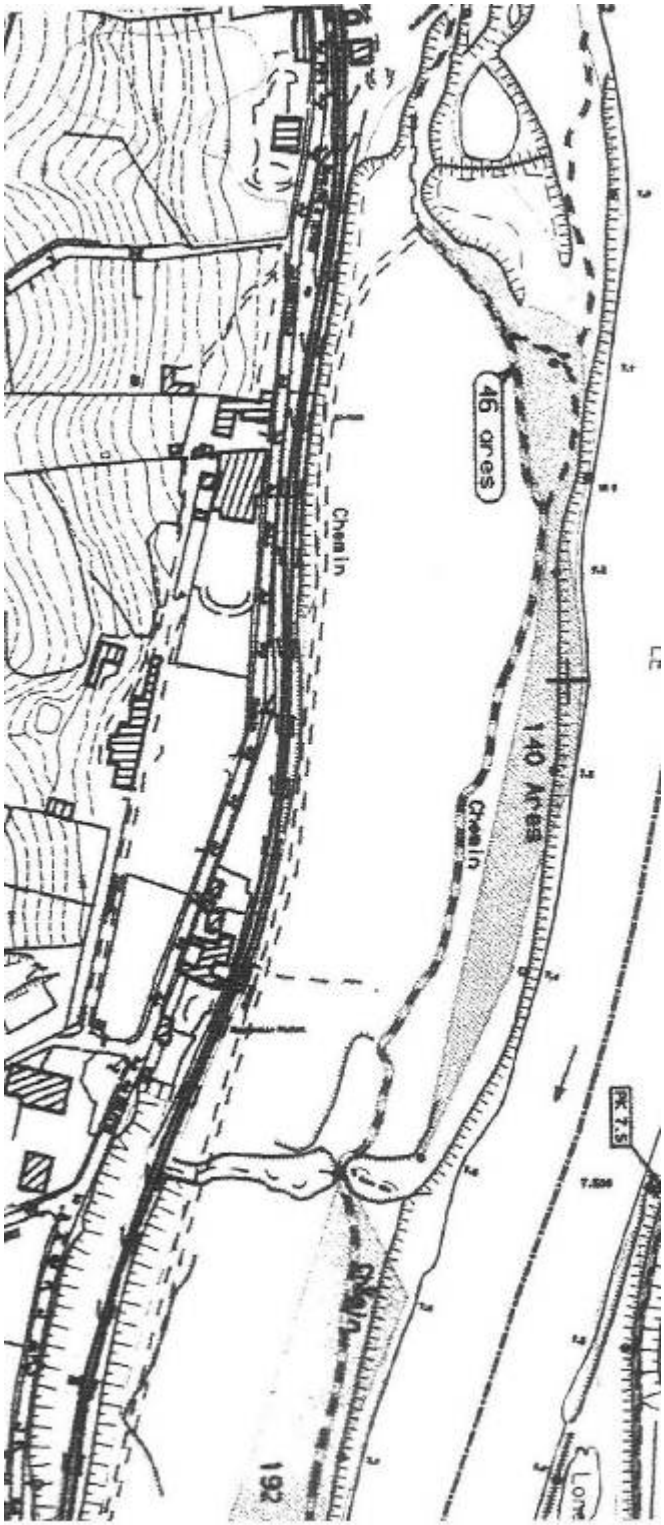
46 ares
Chemin
140 Ares
Chemin
192

B. Inventaire avifaunistique d'Irigny, du barrage aux Selettes

1. *Tableau récapitulatif des espèces observées sur la pointe de l'Ile de la Table Ronde*

Légende :
X : espèces observées pendant les suivis quadrats, ne nichent pas sur le site
Nombre : nombre de couples recensés et confirmés
(Nombre) : Nombre maximum d'oiseaux observés en simultané / nombre de couples potentiels
En jaune : les espèces d'intérêt patrimonial et d'intérêt local
En rouge : les espèces les plus représentées sur la zone d'étude

ESPECE		2010 Irigny Zone d'étude de 37 ha	2012 Irigny Zone d'étude de 37 ha
Nom vernaculaire	***Nom Scientifique***		
Accenteur mouchet	Prunella modularis	x	
Aigrette garzette	Egretta garzetta	x	x
Buse variable	*Buteo buteo*	1	
Bondrée apivore	*Pernis aviporus*	x	
Bruant zizi	*Emberiza cirlus*	x	1
Canard colvert	*Anas platyrhynchos*	x	x
Canard souchet	*Anas clypeata*		x
Chardonneret élégant	*Carduelis carduelis*	x	x
Corneille noire	*Corvus corone*	2 (3)	0 (1)
Cygne tuberculé	*Cygnus olor*	1	x
Epervier d'Europe	*Accipiter nisus*	1	x
Etourneau sansonnet	*Sturnus vulgaris*	1	2
Faucon hobereau	*Falco subbuteo*	1	
Fauvette à tête noire	*Sylvia atricapilla*	47	49
Fauvette des jardins	*Sylvia borin*	x	
Fauvette grisette	*Sylvia communis*		0 (1)
Geai des chênes	*Garrulus glandarius*	3	6
Gobemouche gris	*Muscicapa striata*	0 (1)	0 (1)
Gobemouche noir	*Ficedula hypoleuca*		x
Grande aigrette	*Casmerodius albus*	x	

ESPECE		2010	2012
Grimpereau des jardins	*Certhia brachydactyla*	10	12
Grive draine	*Turdus viscivorus*	2	2
Grive musicienne	*Turdus philomelos*	1	x
Goéland leucophée	*Larus cachinnans*		x
Grosbec casse-noyaux	*Coccothraustes coccothraustes*		x
Héron cendré	*Ardea cinerea*		x
Hirondelle de fenêtre	*Delichon urbica*	x	x
Hirondelle rustique	*Hirundo rustica*		x
Hypolaïs polyglotte	*Hippolais polyglotta*	1	0 (3)
Locustelle tachetée	*Locustella naevia*		x
Loriot d'Europe	*Oriolus oriolus*	2	2
Martinet noir	*Apus apus*		x
Martin pêcheur	*Alcedo atthis*		x
Merle noir	*Turdus obscurus*	27	25 (26)
Mésange à longue queue	*Aegithalos caudatus*	4	4
Mésange bleue	*Parus caeruleus*	7	17
Mésange charbonnière	*Parus major*	28	43 (44)
Milan noir	*Milvus migrans*	1 (2)	2
Moineau domestique	*Passer domesticus*		x
Pie bavarde	*Pica pica*	2	2
Pic épeiche	*Dendrocopos major*	7	5 (6)
Pic épeichette	*Dendrocopos minor*		x
Pic vert	*Picus viridis*	2	4
Pigeon ramier	*Columba palumbus*	9	14
Pinson des arbres	*Fringilla coelebs*	2 (3)	9
Pouillot fitis	*Phylloscopus trochilus*	x	
Pouillot véloce	*Phylloscopus collybita*	2	2 (3)
Roitelet triple bandeau	*Regulus ignicapillus*	x	1
Rossignol Philomèle	*Luscinia megarhynchos*	3	6 (7)

ESPECE		2010	2012
Rougegorge familier	*Erithacus rubecula*	17	17
Rougequeue à front blanc	*Phoenicurus phoenicurus*	x	
Rougequeue noir	*Phoenicurus ochuros*		2
Sitelle torchepot	*Sitta europaea*		1
Tourterelle turque	*Streptopelia decaocto*	x	
Serin cini	*Serinus serinus*	x	
Troglodyte mignon	*Troglodytes troglodytes*	35	28 (29)
Verdier d'Europe	*Carduelis chloris*	0 (1)	1
TOTAL		**43 espèces observées** **29 espèces nicheuses** **220 à 225 couples**	**47 espèces observées** **29 espèces nicheuses** **257 à 269 couples**

Commentaire Irigny du barrage aux Selettes :

Plus de 40 espèces sont présentes sur la zone d'étude et une trentaine d'espèces nichent régulièrement sur l'espace.
Après 3 années de suivis, le nombre de couples a progressé de prêt de 20 % sur cet espace, passant de 225 à 269 couples.

Nous noterons :

- **La disparition** de la Buse variable, du Faucon hobereau (retrouvé sur la zone du ball-trap), de la Fauvette des jardins (dernière observation pour l'ensemble des îles et lônes du Rhône en 2010 et particulièrement sur cette zone d'étude).
- **L'apparition** comme espèce nicheuse du Bruant zizi, Fauvette grisette, Roitelet triple bandeau, Rougequeue noir, Sitelle torchepot.
- **La baisse sensible** de la Corneille noire, Cygne tuberculé, Epervier d'Europe, Grive musicienne, Merle noir, Pic épeiche et du Troglodyte mignon.
- **La hausse sensible** de l'Etourneau sansonnet, la Fauvette à tête noire, du Geai des chênes, du Grimpereau des jardins, de l'Hypolaïs polyglotte, la Mésange bleue (x2), la Mésange charbonnière (x2), le Milan noir, le Pic épeichette, le Pic vert, le Pigeon ramier, le Pinson des arbres (x3), le Pouillot véloce et le Rossignol Philomèle (x2).
- **Le maintien des effectifs de** Gobemouche gris**,** Grive draine, Loriot d'Europe, Mésange à longue queue, Pie bavarde, Rougegorge familier et du Verdier d'Europe.

Globalement la zone d'étude s'est fortement enrichie de 2010 à 2012.

Commentaires sur la gestion de la zone d'Irigny, du barrage aux Selettes :

- Les activités humaines pratiquées dans cet espace ont un effet négatif sur certaines populations d'oiseaux. En effet la diminution importante de Troglodytes mignons peut être imputable à la fois à la répétition des crues qui ont soustrait les tas de bois mais également à l'activité de débroussaillage par l'EID et aussi aux actions de lutte contre la Renouée du japon, sans oublier les actions des promeneurs qui glanent systématiquement tous les bois tombés au sol petits et gros. Il est remarquable de constater la différence des sous bois de cette zone par rapport au sous bois de l'ensemble des îles et lônes du Rhône. Ici ils paraissent propres…

- Une autre action ponctuelle a été relevée en pleine période de reproduction, elle aurait certainement pu être différée : le débroussaillage le long du mur ci-joint.

- La disparition de la Buse variable, du Faucon hobereau ou encore de la Fauvette des jardins bien que regrettable n'est pas imputable à l'évolution du biotope mais plus à la biologie des espèces.

- L’apparition des espèces comme le Bruant zizi et le Rougequeue noir sont les faits mêmes des aménagements des voisins des îles et lônes du Rhône. Ces espèces ont leur territoire à cheval entre les îles et lônes et les propriétés privées contigües.
- La Fauvette grisette se reproduit au sud du stade de foot dans la friche des remblais.
- Le Roitelet triple bandeau niche le long de la voie ferrée comme nous l’avions déjà noté sur Grigny en 2009.
- La Sitelle torchepot enfin s’installe sur les îles et lônes du Rhône. Elle était attendue, elle caractérise le vieillissement de la forêt avec des arbres de plus de 50 ans. Elle est au droit du vieux port.
- De nombreuses hausses d’effectifs de certaines espèces nous permettent de confirmer « la bonne santé » du milieu forestier de haut jet. Les arbres arrivés à maturité permettent l’installation des différents pics présents dans les îles. Succèdent depuis lors les espèces qui suivent cette installation comme les mésanges et grimpereaux.
- Le milieu ouvert caractérisé par la prairie au nord des Selettes et géré par la CNR. Cette prairie ne favorise que la présence de deux couples de Pouillot véloce. Aucune espèce pionnière ne tente de s’installer dans ce couloir étroit de zone ouverte où les arbres de hauts jets sont de part et d’autres.

- Notons la présence d'un rucher depuis quelques années au droit du vieux port.

- Notons également la présence de bitume sur plusieurs m² au nord du site. Un produit qui limite la propagation de la végétation.

La densité des oiseaux sur le territoire de l'espace nature des îles et lônes du Rhône

Des densités de 31 à 90 couples pour 10 ha sont enregistrées sur les différents territoires analysés de l'espace nature des îles et lônes du Rhône. La moyenne pour 2012 est de 69.5 couples pour 10 ha (102.5 ha étudiés). En 2010, elle était de 52 couples pour 10 ha (195.5 ha étudiés). En 2009, elle était de 46 couples pour 10 ha (170.5 ha étudiés) et en 2008 de 48.25 en (117.5 ha étudiés).
712 couples ont été cartographiés pour 102.5 ha étudiés en 2012.

Tableau de comparaison du nombre de couples nicheurs pour 10 hectares sur les secteurs de l'espace nature des îles et lônes du Rhône de 2008 à 2012.

Sites d'étude	Prairies îles de la Chèvre	L'usine Lumière	L'étang Guinet	Les Gazargues arborées	La zone pédagogique de Grigny	La grande prairie Table ronde	La pelouse arborée	La pointe de l'île de la Table ronde	Irigny	La prairie du Ball-trap	Les Gazargues station de pompage	La petite prairie Table ronde
Valeur rapportée du nombre de couples nicheurs pour 10 ha en 2008	**-**	**51**	**37.5**	**40.4**	**59**	**47.3**	**36.1**	**-**	**-**	**76**	**59.3**	**66**
Pour 10 ha en 2009	**31**	**52**	**55.5**	**56**	**59**	**42.7**	**52.2**	**-**	**-**	**76**	**81.2**	**60**
Pour 10 ha en 2010	**35**	**49.5**	**41.5**	**-**	**-**	**62**	**56**	**57**	**61**	**77**	**-**	**90**
Pour 10 ha en 2011	**33**	**49**	**52**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Pour 10 ha en 2012						**59**	**64.5**	**68**	**72.7**	**77**		**90**
Nombre de couples par zone étudiée en 2008	-	102	75	52	65	71	65	-	-	57	47	33
En 2009	162	104	111	73	65	64	94	-		57	65	30
En 2010	184	99	84	-	-	93	101	114	225	58	-	45
En 2011	174	98	104	-	-	-	-	-	-	-	-	-
En 2012	-	-	-	-	-	88	116	136	269	58	-	45
Surfaces étudiées	**53 ha**	**20 ha**	**20 ha**	**13 ha**	**11 ha**	**15 ha**	**18 ha**	**20 ha**	**37 ha**	**7.5 ha**	**8 ha**	**5 ha**

L'évolution globale des espèces les plus représentées sur les îles et lônes du Rhône de 2010 à 2012

Espèce	2010 nombre de couples pour les 6 zones d'études prospectées	2012 nombre de couples pour les 6 zones d'études prospectées	Evolution en %
Rossignol Philomèle	6	15	150%
Pic vert	6	12	100%
Pinson des arbres	12	21	75%
Geai des chênes	10	17	70%
Pigeon ramier	23	36	56%
Mésange bleue	22	32	45%
Mésange charbonnière	71	100	41%
Grimpereau des jardins	17	20	17%
Troglodyte mignon	65	67	3%
Fauvette à tête noire	140	143	2%
Etourneau sansonnet	5	5	0%
Loriot d'Europe	5	5	0%
Mésange à longue queue	8	8	0%
Pouillot véloce	13	13	0%
Rougegorge	50	48	-4%
Pic épeiche	18	17	-6%
Merle noir	62	53	-15%
Corneille noire	12	9	-25%
Hypolaïs polyglotte	11	4	-64%

Les espèces forestières continuent leur progression comme présenté dans l'étude en 2010.
A noter la stabilité globale des populations d'Étourneaux sansonnet, Loriot d'Europe et Pouillot véloce.

Ci-dessous deux exemples d'évolution de population (extrait du CRBPO muséum Paris, vigie nature 2012) : le Rossignol Philomèle qui progresse en Europe, en France et sur les îles et lônes du Rhône et l'Hypolaïs polyglotte qui progresse en France et qui régresse dans les îles et lônes du Rhône.

Rossignol Philomèle

Luscinia megarhynchos - Nightingale

En France

(-2%) depuis 1989, non significatif

+25% depuis 2001, augmentation

Le Rossignol est stable sur le long terme.

Au niveau européen, après un fort déclin dans les années 80, les effectifs semblent stables. La situation française semble assez proche, avec une remontée récente des effectifs.

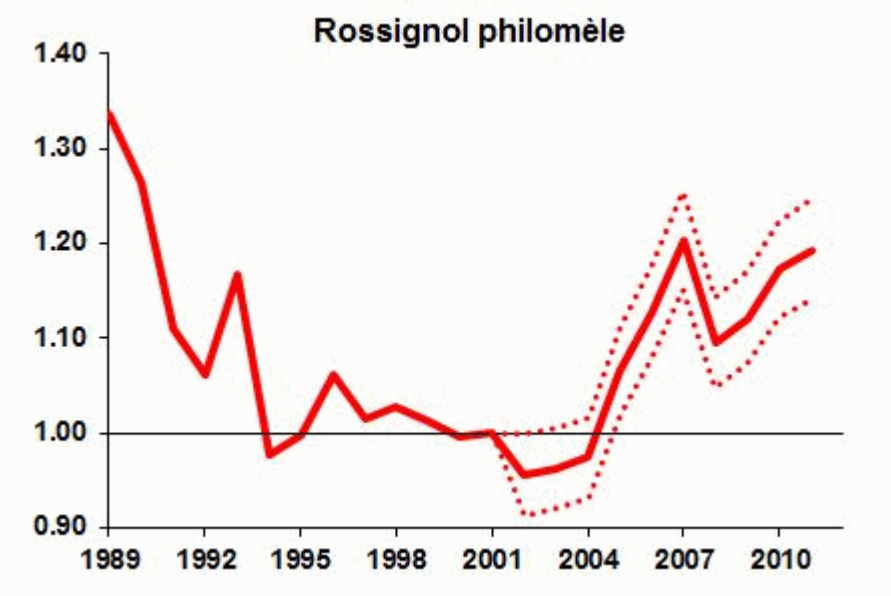

Hypolaïs polyglotte

Hippolais polyglotta - Melodious Warbler

En France

-19% depuis 1989, non significatif

+64% depuis 2001, augmentation (P<0.001)

Cette espèce des milieux pionniers est particulièrement susceptible de ressentir l'inexorable vieillissement des milieux buissonneux suivis par le STOC-capture. L'hypothèse d'une stabilité semble plus crédible, d'autant plus que l'espèce plutôt thermophile a largement bénéficié du réchauffement climatique, visible lors de la canicule en 2003 et les années suivantes. La situation est par contre au déclin à l'échelle européenne.

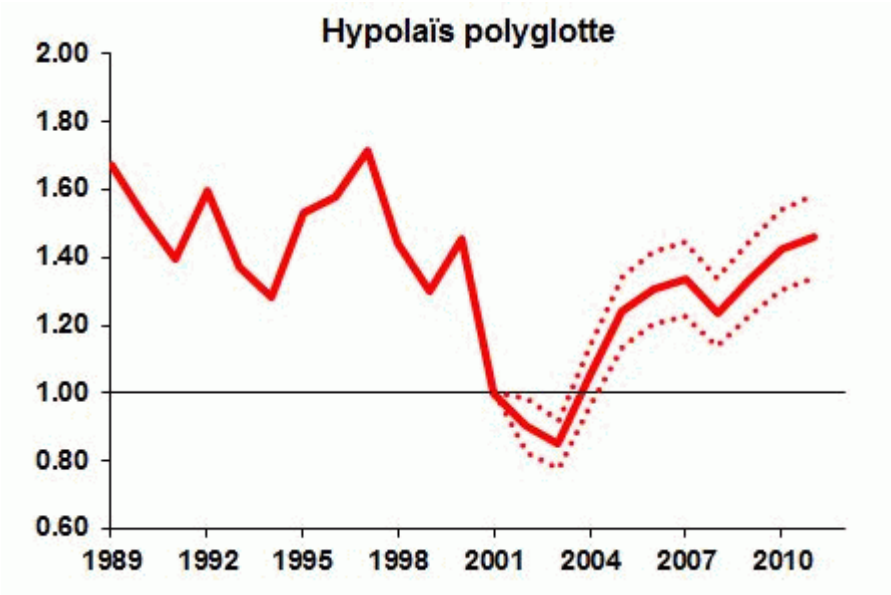

Conclusion

L'oiseau est un excellent indicateur de l'état des milieux. Ayant des exigences biologiques plus importantes pour certaines espèces, il témoigne de la qualité des milieux dans lesquels il évolue. Un diagnostic peut être établi à partir de la composition des populations aviennes. Un inventaire signalant la présence d'espèces à exigence spécifique permet de suivre d'éventuelles modifications des milieux en fonction des réhabilitations effectuées ou des évolutions naturelles des biotopes.

Nous pouvons mesurer l'évolution des espèces sur la zone d'étude (près de 500 ha), mais également l'évolution des populations de chacune de ces espèces. Les oiseaux réagissent relativement rapidement (chaque année l'évaluation est pertinente). Ils sont sensibles à des opérations de gestion sur des périmètres de plusieurs dizaines de mètres carrés, sans l'être sur des petites surfaces de quelques mètres carrés.

152 espèces d'oiseaux ont été observées et enregistrées dans les bases de données naturalistes. 74 espèces nichent en 2012 sur l'Espace Nature des Iles et lônes du Rhône avec la reproduction confirmée du Faisan de Colchide (nouvelle espèce enregistrée depuis 2010). La densité varie de 50 à 70 couples pour 10 ha soit de 2 500 à 3 500 couples d'oiseaux pour l'ensemble des îles et lônes du Rhône.

Si nous remarquons avec beaucoup d'intérêt que certaines espèces se portent de mieux en mieux comme les espèces forestières, et particulièrement les picidés (les différents pics), le Grimpereau des jardins et les mésanges qui ont tous une croissance positive et ceci contrairement à leur évolution au niveau national, nous mesurons également les évolutions négatives pour des espèces qui pourraient disparaître comme la Fauvette grisette et particulièrement dans cette étude l'Hypolaïs polyglotte.
Nous resterons toutefois prudent quand aux conclusions de l'évolution de cette dernière espèce ; en effet nous n'avons pas pu mesurer pleinement la diminution de ses effectifs.

Cette étude nous a permis de mesurer l'occupation du territoire non homogène par l'avifaune sur la pointe de l'île de la Table Ronde, même si dans cet espace une progression des densités de plus de 20% est enregistrée. La libre évolution de la nature sur la pointe de l'île nous permet également d'en faire un lieu de référence notamment pour l'évolution de l'avifaune forestière.

A l'inverse, l'action de l'homme est importante dans la gestion des zones ouvertes de l'île de la Table Ronde. D'où l'intérêt de cette étude pour mesurer l'impact de la gestion et de l'utilisation de l'espace. Chacune des zones ouvertes sont relativement différentes les unes des autres au vu des espèces avifaunistique rencontrées.

Les mesures de gestions envisagées et mises en place par le plan de gestion de 2006 ont pour objectif de mettre en exergue les qualités de chacune des zones :

- La petite prairie avec ses atouts floristiques valorisés par la présence des 4 mares.
- La grande prairie, ses graminées, ses insectes parfois très particuliers, des stations d'Ophioglosses et une diversité remarquable d'orchidées organisées autour d'une structuration paysagère variée et notamment au travers de strates buissonnantes font apparaitre une très grande biodiversité.
- La pelouse arborée, association d'une strate buissonnante et d'une pelouse sèche, avec ses ophioglosses, orchidées et une avifaune pionnière des espaces ouverts.
- Enfin, la prairie du ball-trap, espace dégradé reconverti en zone naturelle ouverte avec une pelouse sèche sablonneuse à orchidées où devrait se développer une avifaune pionnière et les insectes des pelouses sèches.

VII. Bibliographie

- Corridors écologiques de l'agglomération Lyonnaise juin 2008 carte 1/50 000 Agence d'Urbanisme pour le développement de l'agglomération Lyonnaise.

- V. GAGET, **2000** VG 47**, 2001** VG 62, **2002** VG 69, **2003** VG 89, **2004** VG 123, **2005** VG 178, **2006** VG 229, **2007** VG 331 Suivi de l'évolution de la faune sauvage du plateau des Grandes Terres 2000, CORA-Rhône.

- V. GAGET **2008** VG 332, **2009** VG 336, **2010** VG 344 Suivi de l'évolution de la faune sauvage du plateau des Grandes Terres, SMIRIL

- V. GAGET **2011** VG 354, Suivi de l'évolution de la faune sauvage du plateau des Grandes Terres, APUS

- V. GAGET, 1999, VG 41, Suivi ornithologique du parc nature des îles de Miribel-Jonage, SEGAPAL, CORA-Rhône

- V. GAGET, 2008 VG 333, Suivi de l'évolution de la faune sauvage de l'étang Guinet, SMIRIL

- V. GAGET, 2008 VG 334, Suivi de l'évolution de la faune sauvage des Gazargues, SMIRIL

- V. GAGET, 2008 VG 335, Suivi de l'évolution de la faune sauvage des prairies et espace ouvert de l'ile de la Table Ronde, SMIRIL

- V. GAGET, 2011 VG 352, Suivi de l'évolution de la faune sauvage de l'ile de la Chèvre, APUS, SMIRIL

- V. GAGET, **2000** VG 50, Suivi ornithologique et batracologique des Iles et lônes du Rhône à l'aval de Lyon, CORA-Rhône, CREN

- V. GAGET, **2008** VG 333, **2009** VG 337, **2010** VG 345 Suivi de l'évolution de la faune sauvage de l'étang Guinet, SMIRIL

- V. GAGET, **2009** VG 338, Suivi de l'évolution de la faune sauvage des prairies de l'île de la Table ronde et de l'île de la Chèvre, SMIRIL

- V. GAGET, **2009** VG 339, Suivi de l'évolution de la faune sauvage des Gazargues, SMIRIL

- V. GAGET, **2009** VG 340, Suivi de l'évolution des lônes de Vernaison, SMIRIL

- V. GAGET, **2008** VG 341, Suivi batracologique des iles et lônes du Rhône à l'aval de Lyon, SMIRIL

- V. GAGET, **2010** VG 342, Suivi ornithologique de l'Espace Nature des Iles et Lônes du Rhône 1985 2010, SMIRIL

- V.GAGET, **2011** VG 352, Suivi de l'évolution de la faune sauvage de l'ile de la Chèvre 2011, APUS, SMIRIL

Annexe

Méthodologie des quadrats

Un relevé qualitatif et quantitatif sous la forme de quadrats a été retenu. A chaque passage, les individus de chaque espèce sont cartographiés. La superposition des cartes nous permet de confirmer le nombre de couples de chaque espèce et leurs territoires.

Plus le nombre de passages est important, meilleure est la précision du nombre de couples et de l'étendue de leurs territoires. Trois passages au cours de la période de reproduction d'une espèce nous permettent de préciser à plus de 85% le nombre de couples présents sur le territoire. Il faudrait plus de 15 passages avant d'appréhender les limites du territoire de chacun des couples. Notre étude est axée sur le dénombrement des couples et les zones utilisées par ceux-ci, plus que sur la recherche des limites de territoire de chacun des couples.

Ci-dessous une carte d'inventaire pour illustrer la méthode des quadrats :

Le 25/06/08 après 9 h 30 la zone d'étude a été parcourue.
Chaque oiseau vu ou entendu est inscrit avec des abréviations simples sur la carte en lieu et place de son observation.
Une trentaine d'oiseaux ont été observés ce matin-là, représentant 7 espèces.

Cette opération a été répétée 6 fois entre le mois de mars et le mois de juillet, période de reproduction de l'avifaune.
Après 6 inventaires, les données sont reportées sur un seul support pour chaque espèce, sinon une masse importante d'informations pourrait apparaitre confuse sur un seul document.

Légende :
Exemple
FTN : fauvette à tête noire
TRO : troglodyte mignon.

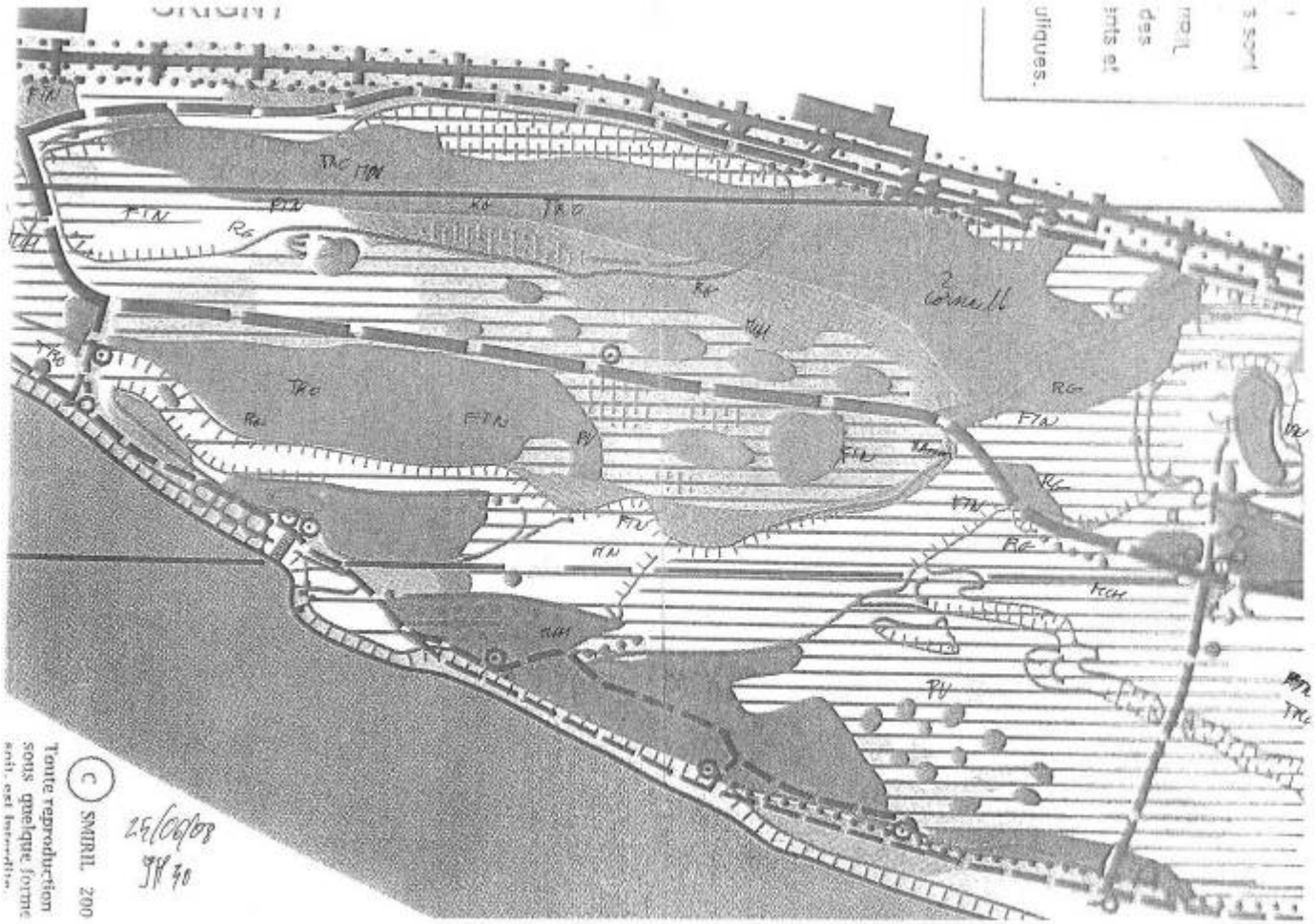

Chaque espèce est extraite de chaque inventaire pour être reportée sur une nouvelle carte.
Ici, la carte d'occupation du territoire de la Fauvette à tête noire : FTN

Les symboles sont positionnés sur la carte donnant une date et un lieu à chaque observation de Fauvette à tête noire.

Apparait alors des conglomérats de signes différents sur des espaces restreints représentant un oiseau chanteur ou vu toujours sur le même espace à des dates différentes à plus de 15 jours d'intervalle. Des regroupements de ces signes peuvent être réalisés suivant les cercles représentant les territoires approximatifs utilisés par l'oiseau. L'interprétation de ces résultats par la connaissance de la biologie des différentes espèces permet de valider la présence d'un couple, d'un individu erratique ou d'observations au cours du flux migratoire.

Légende :

- ⬭ Observations du 25/06/08
- □ Observations du 11/06/08
- **D** Observations du 2/06/08
- △ Observations du 13/05/08
- ☆ Observations du 25/04/08
- ⊗ Observations du 4/04/08
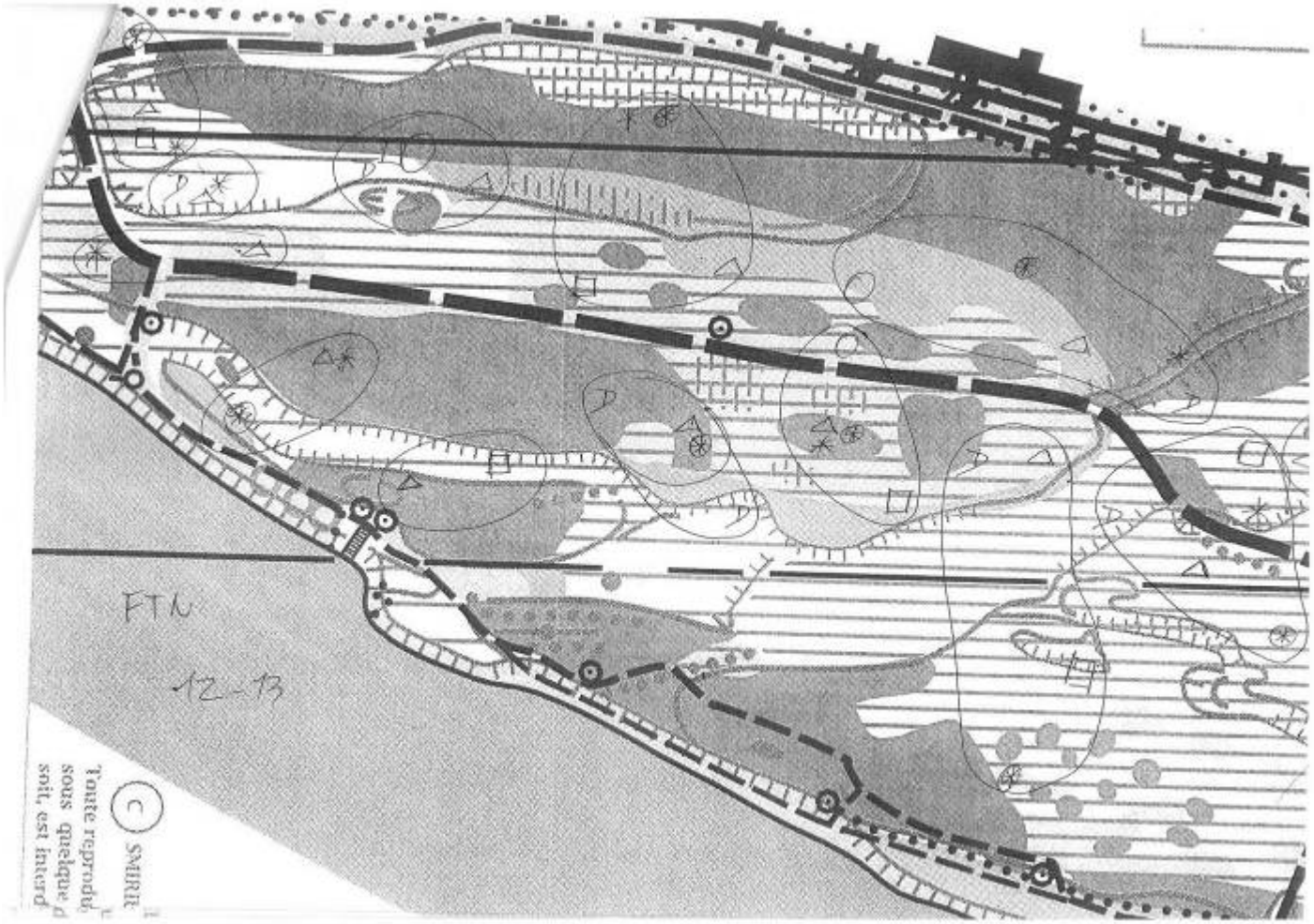
12 à 13 territoires apparaissent sur cette carte.